

De l'exploitation à l'*empowerment* : le cas des migrantes latino-américaines femmes de chambres dans l'hôtellerie en Espagne



Patio interior del Colegio de Málaga, Facultad de Filosofía y Letras, Universidad de Alcalá (UAH)

Julia Trelu





Universidad
de Alcalá

INSTITUTO UNIVERSITARIO DE INVESTIGACIÓN
EN ESTUDIOS LATINOAMERICANOS ·IELAT·

DOCUMENTOS DE TRABAJO IELAT

Nº 147 – Junio 2021

**De l'exploitation à l'*empowerment* : le cas des
migrantes latino-américaines femmes de chambres
dans l'hôtellerie en Espagne**

**De la explotación al *empowerment*: el caso de las
migrantes latinoamericanas camareras de pisos en la
hostelería en España**

**From exploitation to empowerment: the case of Latin-
American migrant women employed as hotel maids in
Spain**

Julia Trelu

Estos documentos de trabajo del IELAT están pensados para que tengan la mayor difusión posible y que, de esa forma, contribuyan al conocimiento y al intercambio de ideas. Se autoriza, por tanto, su reproducción, siempre que se cite la fuente y se realice sin ánimo de lucro. Los trabajos son responsabilidad de los autores y su contenido no representa necesariamente la opinión del IELAT. Están disponibles en la siguiente dirección:
[Http://www.ielat.com](http://www.ielat.com)

Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos
Universidad de Alcalá
C/ Trinidad 1
Edificio Trinitarios
28801 Alcalá de Henares – Madrid
www.ielat.com
ielat@uah.es
+34 91 885 25 75

Presidencia de Honor:

Dr. Juan Ramón de la Fuente

Dirección:

Dr. Pedro Pérez Herrero, Catedrático de Historia de América de la Universidad de Alcalá y Director del IELAT

Subdirección:

Dra. Isabel Cano Ruiz, Profesora Contratado Doctor, tiempo completo, Departamento de Ciencias Jurídicas, Facultad de Derecho de la Universidad de Alcalá.

Secretaría Técnica:

Dr. Iván González Sarro, Profesor-Investigador colaborador en la Línea de Historia y Prospectiva del IELAT

Comité de Redacción:

Dra. Erica Carmona Bayona (Universidad Santiago de Cali, Colombia)
Dr. Rodrigo Escribano Roca (IELAT, España)
Mtra. Karla Fernández Chirinos
Dr. Gonzalo Andrés García Fernández (IELAT, España)
Dra. M^o Victoria Gutiérrez Duarte (Universidad Europea de Madrid, España)
Dr. Diego Megino Fernández (Universidad de Burgos, España)
Dr. Rogelio Núñez Castellano (IELAT, España)
Mtra. María Dolores Ordóñez (IELAT, España)
Mtro. Mario Felipe Restrepo Hoyos (IELAT, España)
Dr. Jorge Luis Restrepo Pimiento (Universidad del Atlántico, Colombia)
Dra. Ruth Adriana Ruiz Alarcón (Universidad Nacional Autónoma de Bucaramanga, Colombia)
Dra. Eva Sanz Jara (Universidad de Sevilla, España)
Mtra. Rebeca Viñuela Pérez (IELAT, España)

Los DT son revisados por pares por el procedimiento de par doble ciego (*Double-Blind Peer Review-DBPR*). (Para más información, véase el apartado de "Proceso de evaluación preceptiva", detallado después del texto).

Consultar normas de edición en el siguiente enlace:
<https://ielat.com/normativa-de-edicion/>

DERECHOS RESERVADOS CONFORME A LA LEY
Impreso y hecho en España
Printed and made in Spain
ISSN: 1989-8819

Consejo Editorial:

Dr. Fabián Almonacid (Universidad Austral, Chile)
Dr. Diego Azqueta (Universidad de Alcalá, España)
Dr. Walther Bernecker (Friedrich-Alexander-Universität Erlangen-Nürnberg, Alemania)
Dra. Ana Casas Janices (Universidad de Alcalá)
Dr. José Esteban Castro (Universidad de Newcastle, Reino Unido)
Dr. Eduardo Cavieres (Pontificia Universidad Católica de Valparaíso, Chile)
Dr. Sergio Costa (Instituto de Estudios Latinoamericanos, Universidad Libre de Berlín, Alemania)
Dr. Christine Hünefeldt (Universidad de California San Diego, Estados Unidos)
Dra. María Teresa Gallo Rivera (Universidad de Alcalá, España)
Dra. Rebeca Vanesa García (Universidad de Guadalajara, México)
Dr. Rubén Garrido Yserte (Universidad de Alcalá, España)
Dr. Carlos Jiménez Piernas (Universidad de Alcalá, España)
Dr. Eduardo López Ahumada (Universidad de Alcalá, España)
Dr. Manuel Lucas Durán (Universidad de Alcalá, España)
Dr. José Luis Machinea (Universidad Torcuato Di Tella, Argentina)
Dra. Marie-Agnès Palaisi (Université Toulouse Jean Jaurès, Francia)
Dra. Adoración Pérez Troya (Universidad de Alcalá, España)
Dra. Anna Cristina Pertierra (Western Sydney University, Australia)
Dr. Miguel Rodríguez Blanco (Universidad de Alcalá, España)
Dra. Inmaculada Simón Ruiz (Universidad Autónoma de Chile, Chile)
Dra. Esther Solano Gallego (Universidad Federal de Sao Paulo, Brasil)
Dr. Daniel Sotelsek Salem (Universidad de Alcalá, España)
Dra. Lorena Vásquez (Universidad de Bogotá Jorge Tadeo Lozano, Colombia)
Dra. Isabel Wences Simón (Universidad Carlos III, España)
Dr. Guido Zack (Instituto Interdisciplinario de Economía Política, Univ. de Buenos Aires y CONICET, Argentina)

De l'exploitation à l'empowerment : le cas des migrantes latino-américaines femmes de chambres dans l'hôtellerie en Espagne

De la explotación al *empowerment*: el caso de las migrantes latinoamericanas camareras de pisos en la hostelería en España

From exploitation to empowerment: the case of Latin-American migrant women employed as hotel maids in Spain

Julia Trelu¹

Résumé

Cet article aborde la question de l'exploitation des migrantes latino-américaines, femmes de chambres d'hôtels en Espagne. Il a pour objectif de démontrer les conditions d'aliénation et d'exploitation que subissent les travailleuses dans un secteur hôtelier externalisé et précaire, qui constitue une niche d'emploi particulièrement importante pour les migrantes latino-américaines. Il porte également sur les processus développés par et pour les travailleuses de ce secteur, afin de dépasser l'exploitation et d'ouvrir la voie vers l'*empowerment*, individuel et collectif.

Mots-clés : Migrantes latino-américaines, hôtellerie, exploitation, *empowerment*.

Resumen

Este artículo trata de la explotación de las migrantes latinoamericanas en España que trabajan de camareras de pisos en los hoteles. Tiene el objetivo de analizar las condiciones de alienación y de explotación de las cuales las trabajadoras son víctimas, en un sector hostelero externalizado y precario, que constituye un nicho de empleo

¹ Maestra en Estudios Latinoamericanos por el *Institut Pluridisciplinaire d'Etudes sur les Amériques* (IPEAT) de la Université Toulouse Jean Jaurès (France) y por el Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos (IELAT) de la Universidad de Alcalá. Correo electrónico: juliatrelu@gmail.com.



importante para las migrantes latinoamericanas. Además, el artículo se centra en los medios desarrollados por y para las trabajadoras de este sector, con el objetivo de ir más allá de la explotación y abrir el camino hacia el empoderamiento, tanto individual como colectivo.

Palabras clave: migrantes latinoamericanas, hostelería, explotación, *empowerment*.

Abstract

This article tackles the issue of the exploitation of Latin-American migrant women living in Spain and working as maid in the hotels. It will pay a special attention to the conditions of alienation and exploitation endured by women workers in an outsourced and precarious hotel industry, which constitutes an important employment niche for Latin American migrant women. It also focuses on the resources developed by and for women workers in this sector, to go beyond exploitation and open the way to individual and collective empowerment.

Keywords: women, Latin-American migration, hotel industry, exploitation, empowerment.

Fecha de recepción del texto: 15/abril/2021

Fecha de revisión: 17/mayo/2021

Fecha de aceptación y versión final: 23/mayo/2021



Introduction

Cet article, qui fait suite à un travail de recherche mené dans le cadre d'un mémoire de Master ², porte sur les migrantes latino-américaines en Espagne, qui travaillent comme femmes de chambres dans l'hôtellerie. Illégales parfois, souvent informelles, elles sont présentes partout et pourtant tellement invisibles. Ces migrantes quittent leur pays et partent en quête d'une vie meilleure pour elles et pour leur famille. Toutefois, à leur arrivée les désillusions sont nombreuses et elles se retrouvent bien vite enfermées dans des secteurs professionnels sous-qualifiés et sous-payés.

De tous temps, les femmes ont migré. Elles ont constitué des réseaux de mobilités considérés comme secondaires face à ceux des hommes, mais pourtant bien réels. En 2019, l'ONU comptabilisait 272 millions de migrants internationaux (soit 3,5% de la population mondiale), dont près de la moitié étaient des femmes (48%)³. Derrière ce chiffre se cachent des êtres humains aux profils aussi divers que complexes, des histoires, des vies marquées par les conséquences de la mondialisation : guerre, environnement, économie... Toujours selon l'ONU, 6,1 millions de migrants internationaux étaient présents en Espagne en 2019.

La mondialisation et la flexibilisation du travail ont ouvert de nouveaux domaines d'études pour les sciences humaines et sociales qui ont commencé à se pencher sur les conditions de vie des travailleurs et travailleuses à travers le monde dans différents contextes. Le néolibéralisme, en bouleversant l'ordre mondial du travail, a renforcé les stratégies de mobilité des hommes et des femmes.

Bien souvent, les champs d'investigations ont opté pour une approche androcentrée et ce n'est que plus récemment que les chercheurs ont articulé travail, genre et migration. Afin d'appréhender les trajectoires de vie et de travail des femmes migrantes, il est indispensable de croiser ces notions (travail, genre et migration) et d'y ajouter celles d'engagement et d'*empowerment*. Mobiliser une perspective intersectionnelle⁴ est

² Trellu, *Femmes migrantes en quête d'avenir : de l'exploitation à l'empowerment chez les migrantes latino-américaines dans les secteurs du care et de l'hôtellerie en Espagne*, Université Toulouse Jean Jaurès : Mémoire de Master, 2020-2021.

³ Nations Unies, Migration. Disponible sur: <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/migration/index.html>.

⁴ Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1989, p.139-167.

également précieux pour aborder la question de l'émancipation des femmes migrantes par le travail, mais surtout par l'engagement associatif et militant.

A la croisée des notions, le concept de division sexuelle et internationale du travail, développé par Danièle Kergoat, a permis de rendre visible la séparation et hiérarchisation qui s'est opérée entre les hommes et les femmes dans un contexte d'économie mondialisée. Si les hommes occupent la majeure partie du travail productif, les femmes, elles, sont cantonnées dans le travail reproductif sans aucune reconnaissance sociale et/ou financière. Au fil des années, ce schéma a évolué pour les femmes des pays du « Nord ». Conséquence d'un meilleur accès à l'éducation, elles ont pu s'insérer dans un marché du travail plus qualifié qui les a éloignées de la sphère familiale/privée, sans pour autant entraîner une reconfiguration de celle-ci. Cette absence de restructuration de la sphère privée, notamment sur le plan institutionnel, a renforcé une demande de main d'œuvre importante pour pallier les besoins des emplois sous-qualifiés (comme le service domestique, et le secteur des services au sens large) favorisant ainsi les migrations de femmes en provenance des pays du « Sud ». D'une manière générale, le service domestique, ou *care*, et l'hôtellerie se caractérisent par une très forte présence féminine, largement immigrée. En partant de ce constat, l'objet de cet article est de se concentrer sur le secteur de l'hôtellerie, encore peu étudié dans la recherche.

L'article s'attache ainsi à montrer que lorsque le travail constitue non pas un facteur émancipatoire mais d'aliénation et d'exploitation pour les migrantes latino-américaines, celles-ci réussissent à s'organiser et par l'engagement social à développer des stratégies relatives à l'émancipation, tant convoitée, dont l'absence est aussi bien souvent à l'origine de la migration.

Il a également pour but de mettre en lumière l'association espagnole de femmes de chambres d'hôtels *Las Kellys*, qui lutte pour les droits de travailleuses de ce secteur et s'inscrit comme un espace d'entraide entre les femmes, migrantes et espagnoles, à caractère fortement militant. Elle permet d'apporter un nouvel ancrage dans la compréhension des dynamiques collectives et individuelles qui conduisent à des processus d'*empowerment*.

Dans un premier temps, il s'agit d'apporter une contextualisation quant à la migration des femmes latino-américaines vers l'Espagne, ses causes dans la région

d'origine mais également les conséquences et réactions du pays d'accueil. Dans un second temps, l'article abordera les notions relatives au travail, à la mondialisation néolibérale et à l'informalité qui sont étroitement liées. Ensuite, sera traitée la question de l'exploitation des migrantes latino-américaines femmes de chambres dans l'hôtellerie en Espagne. Une quatrième partie sera consacrée aux stratégies d'*empowerment* qui peuvent être développées par les migrantes latino-américaines, à travers l'engagement associatif et militant. Enfin, la dernière partie traitera le cas de l'association *Las Kellys*, représentative de ces processus.

I. Migrations de femmes latino-américaines : contextualisation

Pour aborder la question des migrantes latino-américaines vivant en Espagne, il est nécessaire de revenir sur quelques éléments fondamentaux permettant de préciser le concept de migration dès lors qu'il s'agit d'une autre face de la migration, celle de la mobilité des femmes. Ces mouvements de personnes sont multiples et complexes, et répondent souvent à des stratégies économiques et sociales ayant pour objectif de sortir de situations de pauvreté ou d'extrême pauvreté.

1. Migrations de femmes : une reconfiguration nécessaire

Les flux migratoires féminins ont longtemps été considérés comme secondaires vis-à-vis de ceux des hommes, référents universels⁵. Cette tendance à penser la migration comme presque exclusivement masculine a renforcé l'invisibilité et la passivité des femmes, cantonnées à leur rôle d'épouses, de mères ou de filles, qui ont suivi l'homme migrant dans le cadre du regroupement familial. Pendant des années seules quelques études marginales ont relié migrations et genre, présentant la femme comme active et actrice de la migration⁶.

Pour commencer à entrevoir le profil de la femme migrante dans toute sa diversité et sa complexité, il est indispensable de déconstruire les stéréotypes et de se détacher de l'approche andro-centrée communément admise et transmise. Il s'agit donc de démolir le cliché de l'homme fort, migrant pour subvenir aux besoins de sa famille dépendante et de remettre en question l'image de la femme passive de son destin.

⁵ Sánchez Gómez, Goldsmith, "Introduction", *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM* [En ligne], n°14 (2007). <http://journals.openedition.org/alhim/1932>

⁶ Morokvasic, « The overview: Birds of passage are also women », *International Migration Review*, vol. 18, n° 68 (1984), p. 886-907.

Il faut également préciser que la migrante est très souvent perçue comme une mauvaise mère, épouse ou fille et reste rattachée à son rôle traditionnel au sein de la famille patriarcale. Malgré tout, les migrantes envoient des fonds plus importants à leurs familles restées dans le pays d'origine que leurs homologues masculins, souvent considérés comme moins fiables et plus enclins à refaire leur vie dans le pays d'accueil, « délaissant » leur famille d'origine.

Avec ces premiers éléments de reconfiguration, remettant les femmes au cœur des migrations, il faut faire l'état des lieux de l'emploi des femmes en Amérique Latine.

2. Emploi des femmes en Amérique Latine : une force de travail secondaire ?

La globalisation et le néolibéralisme ont permis un plus grand accès des femmes au marché du travail, ce qui est également le cas en Amérique Latine, où l'on constate une insertion professionnelle des femmes croissante depuis une quarantaine d'années, bien que toujours très inférieure à celle des hommes.

C'est à partir des années 1980 que l'on assiste à une insertion progressive des femmes latino-américaines sur le marché du travail. Elles représentent, en 1999, près de 40% de la population active⁷, et sont principalement présentes dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des services. Au cours de la période 2000-2015, la participation des femmes a continué de croître mais plus lentement qu'au cours des vingt précédentes années. Depuis 2011, le taux de participation des femmes au marché du travail latino-américain s'est stabilisé au-dessus de 50%, avec une participation de plus de 52% en 2018. En revanche, la brèche entre la participation féminine et masculine est d'environ 25% puisque le taux de participation des hommes au marché du travail était d'environ 75% en 2018⁸.

Les avancées en matière d'insertion professionnelle féminine sont indéniables mais elles révèlent également de nombreuses inégalités. Pour Laís Abramo, dans les années 1990, l'insertion des femmes sur le marché du travail latino-américain comportait des aspects positifs et d'autres négatifs qui semblent toujours d'actualité. Parmi les tendances plus positives, il est nécessaire de retenir : la diminution de la

⁷ Abramo, *¿Inserción laboral de las mujeres en América Latina: una fuerza de trabajo secundaria?*, Florianópolis: Estudos Feministas, 2004, p.225.

⁸ CEPAL/OIT, *Coyuntura Laboral en América Latina y el Caribe. Evolución y perspectivas de la participación laboral femenina en América Latina* [En ligne], n°21 (2019), p.19, p.28.

brèche de participation entre les hommes et les femmes, la diminution de la brèche de participation entre les femmes pauvres et les femmes de classes moyennes, une légère diminution de la brèche salariale. En ce qui concerne les aspects négatifs, il s'agit de mettre l'accent sur l'augmentation significative du taux de chômage pour les femmes et celle de la brèche du chômage entre les hommes et les femmes, une plus grande informalité des femmes et un taux important de femmes qui travaillent sans aucune protection sociale par rapport à celui des hommes⁹.

Un meilleur accès à l'emploi n'est pourtant pas nécessairement synonyme d'une amélioration des conditions de vie et de travail pour les femmes latino-américaines. En effet, le processus d'insertion des femmes sur le marché du travail s'est accompagné d'une persistance des discriminations liées au genre dans le monde professionnel. Ces discriminations tendent à conforter les femmes dans un rôle secondaire quant à leur contribution à l'économie, « *una fuerza de trabajo secundaria* »¹⁰ qui n'empêche pas le système néo-libéral d'exploiter toute leur force de travail. Ces obstacles favorisent l'enfermement des femmes dans les rôles reproductifs et de *care*. Ceci explique également la surreprésentation des latino-américaines dans l'emploi domestique et le secteur des services en général qui englobent une grande partie du travail non rémunéré.

Enfin, le marché du travail est fragilisé par les crises économiques et sociales qui frappent de nombreux pays latino-américains. En contexte de crise, c'est l'activité professionnelle des femmes qui est la première à pâtir des conditions socio-économiques défavorables du fait de la précarité, de l'instabilité et souvent de l'informalité.

3. Les femmes latino-américaines au cœur des migrations vers l'Espagne

Si à l'échelle mondiale ce ne sont pas les femmes qui dominent les flux migratoires¹¹, l'Amérique Latine, elle, se caractérise par des flux migratoires féminins plus importants que celui des hommes. Dans ce cadre, l'immigration latino-américaine à

⁹ Abramo, *¿Inserción laboral de las mujeres en América Latina: una fuerza de trabajo secundaria?*, Florianópolis: Estudos Feministas, 2004, p.225-226.

¹⁰ *Ibid.*, p.227.

¹¹ D'après l'ONU en 2019, les femmes représentaient 48% des 272 millions de migrants internationaux.

destination de l'Espagne a véritablement acquis une importance sans précédent à partir des années 1990¹².

S'agissant des femmes, bien loin de l'image de l'épouse qui entreprend la migration pour suivre son mari dans le cadre du regroupement familial, l'immigration latino-américaine féminine vers l'Espagne est plus importante que l'immigration de leurs homologues masculins et ce depuis le début des années 2000¹³.

La féminisation de l'immigration à laquelle on a assisté en Espagne est principalement due à deux phénomènes : d'une part, dans un contexte néo-libéral, à l'insertion des femmes espagnoles dans un marché du travail plus qualifié ; d'autre part à un vieillissement de la population, conséquence d'un taux de natalité extrêmement bas¹⁴.

Selon les pays du continent latino-américain, les caractéristiques et raisons de la migration varient. Qu'ils soient le résultat d'une instabilité politique, de crises économiques ou de la transformation globale du marché du travail, les processus migratoires vers l'Espagne sont divers et complexes, et tous les pays de la région s'inscrivent dans cette chaîne migratoire dont l'ampleur ne cesse de croître¹⁵.

Les flux migratoires en provenance d'Amérique du Sud s'orientent en majeure partie vers l'Europe et particulièrement l'Espagne ; ceux provenant de Colombie et d'Équateur sont aujourd'hui les plus représentés. Au contraire, les flux migratoires en provenance des Caraïbes, d'Amérique Centrale et du Mexique se dirigent principalement vers les États-Unis (par exemple, l'immigration guatémaltèque vers l'Espagne est quasiment nulle). Malgré tout, il est important de nuancer ce portrait migratoire général sur l'Amérique Centrale puisque des chaînes migratoires récentes et

¹² Unzueta, Vicente Torrado et Martínez, La centralidad de los cuidados en las migraciones laborales Norte protagonizadas por mujeres : espacios generizados entre Latinoamérica y España. *Anuario Americanista Europeo*. n°11, 2013, p.51-69.

¹³ En 2000, d'après les données de l'INE, les femmes représentaient 61,34% de l'immigration latino-américaine à destination de l'Espagne. Depuis 2001, ce pourcentage a oscillé entre 53,97% (donnée la plus basse en 2005) et 57,92% (donnée la plus importante en 2018).

¹⁴ En 2019, d'après les données de l'INE, presque 20% de la population était âgée de plus de 65 ans. Avec l'Italie, l'Espagne enregistre les taux de natalité les plus faibles d'Europe. A titre d'exemple, en 1980, une femme espagnole avait en moyenne 2,2 enfants ; en 1990, elle avait en moyenne 1,4 enfants. Enfin, d'après les dernières estimations, l'année 2019 a été marquée par le plus bas taux de natalité de l'histoire du pays, avec 1,25% enfants par femme.

¹⁵ Vicente. « La inmigración latinoamericana en España ». *Reunión de expertos sobre migración internacional y desarrollo en América Latina y el Caribe*, 2006. http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/PI3_Vicente.pdf

massives se sont développées depuis certains pays de la région vers l'Espagne, particulièrement depuis 2013 (les flux migratoires nicaraguayen et hondurien se sont fortement intensifiés)¹⁶.

L'Espagne est aujourd'hui l'un des principaux pays récepteurs de flux migratoires et constitue une porte d'entrée pour les migrations sud-américaines vers le territoire européen. L'immigration est devenue, à la fin du XX^e siècle et au début des années 2000, une des caractéristiques fondamentales du pays tout en restant un phénomène assez « récent ». Effectivement, l'Espagne était initialement construite comme pays d'émigration plus que de réception des flux migratoires (migrations d'espagnols vers l'Amérique Latine jusqu'au XX^e siècle, puis exil durant la Guerre Civile Espagnole et durant les années franquistes).

L'Espagne a connu plusieurs étapes dans l'évolution de sa politique migratoire pour faire face à l'intensification des flux de mobilité vers le pays au fil des années¹⁷. Passant du vide juridique et institutionnel dans les années 1980 à la promulgation des premières lois prenant en compte le phénomène migratoire (avec la Ley 7/85 datant de 1985), l'Espagne a progressivement reconnu et accepté la nécessité de faire appel à une main d'œuvre étrangère pour combler les secteurs peu qualifiés et sous-payés, délaissés par les travailleurs autochtones. Certains secteurs d'activité constituent d'importantes niches d'emploi pour la population immigrée. Effectivement, le bâtiment absorbe la grande majorité des flux migratoires masculins. L'hôtellerie et le service domestique, ou *care*, se démarquent quant à eux par une très forte présence féminine et largement immigrée. Plus récemment, à partir de 2008, la politique migratoire espagnole s'est caractérisée par un durcissement des mesures adoptées (diminution du nombre de visas accordés, complexification des démarches de régularisation et augmentation des coûts de ces démarches...), en résonance avec les politiques migratoires des autres pays européens. Selon le portail sur les données migratoires de l'ONU, en termes de politique migratoire, le pays a des politiques de contrôle plutôt restrictive, avec un indice de 0,7¹⁸.

¹⁶ L'immigration nicaraguayenne à destination de l'Espagne a été multipliée par 8 entre 2013 et 2019 (passant de 2.134 à 17.060), tandis que l'immigration hondurienne a été multipliée par plus de 6 pour la même période (de 4.342 à 28.950).

¹⁷ Oso, « L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille » [En ligne], *Les cahiers du CEDREF*, n°8-9, 2000, p.4-5. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/cedref/191>.

¹⁸ Indice des politiques de contrôle de la migration, de 0 (les moins restrictives) à 1 (les plus restrictives). Sur la base de l'IMPIC, en 2016. A consulter en ligne : https://migrationdataportal.org/fr?t=2019&i=stock_abs_&cm49=724

Toutefois, la « fermeture » de l'Espagne n'a pas stoppé l'immigration mais a renforcé les entrées illégales sur le territoire et, par conséquent, le travail informel qui devient la seule source de revenus possible, pour de nombreux immigrés parmi lesquels les femmes occupant essentiellement des métiers précaires et sous qualifiés notamment dans l'hôtellerie.

A ces précisions migratoires s'ajoute une donnée fondamentale expliquant la demande si importante de main d'œuvre à bas coût dans l'hôtellerie : l'économie de l'Espagne est en grande partie basée sur le tourisme. Troisième pays le plus visité au monde derrière les États-Unis et la France, près 12,7% de la population active (toutes nationalités confondues) se concentre dans le secteur touristique. Le secteur hôtelier constitue donc un grand pourvoyeur d'emploi, au sein duquel les travailleuses migrantes sont particulièrement présentes, occupant le plus souvent les emplois de femmes de chambres.

II. Travail, mondialisation néo-libérale et informalité

Pour comprendre l'insertion des femmes sur le marché du travail, il convient de revenir sur la définition même de travail. La CEPAL, au cours de la Xe Conférence régionale sur les femmes d'Amérique latine et des Caraïbes en 2007, conçoit le travail de la manière suivante :

« Travail n'est pas synonyme d'emploi. Le travail, en tant qu'activité humaine, inclut aussi bien les activités rémunérées effectuées dans le cadre du marché que les activités non rémunérées réalisées hors de lui. Certains auteurs appellent la somme des deux « charge globale de travail », ce qui permet d'affirmer que le bien-être des sociétés et la croissance des économies se produit grâce au travail de femmes et d'hommes, que celui-ci soit ou non rémunéré. »¹⁹.

Cette définition prend en compte le travail non rémunéré comme partie intégrante du « travail » au sens large et d'égale importance au travail rémunéré. Malgré tout, dès lors qu'une activité ne rapporte pas directement un bénéfice financier, il est d'usage de la sous-considérer et de la gommer par rapport à celles qui produisent un bénéfice immédiat.

¹⁹ CEPAL, *Xe Conférence régionale sur les femmes d'Amérique Latine et des Caraïbes*, 2007, p.74.

Il faut également rappeler que les femmes ont toujours travaillé, que ce soit dans la sphère familiale, en assumant les tâches domestiques et de soins, ou publique, dans les secteurs agricoles et de services.

L'entrée dans le XXI^e siècle a été marquée par l'intensification des mutations du marché du travail mondial qu'avait initié le capitalisme naissant dès la fin du XIX^e siècle. L'avènement du néo-libéralisme secoue l'économie mondiale entraînant une réorganisation internationale des formes de domination de la société. Prônant la flexibilisation et la polyvalence du travail, la doctrine néo-libérale est en réalité synonyme de précarisation à outrance et d'internationalisation du travail.

En même temps que l'entrée massive des femmes dans la sphère professionnelle dans les pays dits du Nord, la globalisation a renforcé la précarité des femmes du Sud grâce au système de sous-traitance et notamment d'internationalisation du *care*.

En effet, en suivant les normes imposées par les grandes instances économiques internationales comme le FMI, la BM ou l'OMC, la mondialisation a entraîné le retrait progressif des États des politiques publiques en matière d'égalité, de droit du travail, de santé publique. Au fil des décennies, les politiques publiques et sociales, visant à garantir le bien-être et le respect des individus, ont été déconstruites sous l'œil attentif du dogme néo-libéral. Les États ne sont alors plus les garants des droits fondamentaux de chacun, dans la sphère publique ou privée, au sein de la famille ou dans le milieu professionnel. Les mesures permettant de pallier « l'absence » des femmes dans la sphère familiale compte tenu de leur activité professionnelle n'ont été que peu nombreuses et n'ont pas entraîné de reconfiguration des schémas familiaux traditionnels.

Face au vide qu'ont créé les femmes et à l'absence de politiques adaptées dans les pays du Nord, il a fallu faire appel à une main-d'œuvre extérieure, provenant en grande partie des pays du Sud. Dans le cadre de l'Espagne, les femmes sont venues principalement d'Amérique Latine pour « remplacer » les espagnoles dans la sphère privée et assumer les tâches relatives au *care* (mais également au secteur des services). On parle alors d'internationalisation du travail domestique²⁰ et de chaîne internationale

²⁰ Oso, Ribas-Mateos. De la sorpresa a la incertidumbre : abriendo etapas en el estudio de la temática sobre género y migración en el contexto español. *Papers*. n°97/3, 2012, p.511-520.

du *care*²¹, à travers les processus de marchandisation et de sous-traitance de la reproduction sociale, particulièrement dans les pays du sud de l'Europe²².

Les crises économiques et sociales qui se sont succédé ont également renforcé la flexibilisation et la précarisation d'un marché du travail déjà complexe et segmenté. Il est ainsi devenu le lieu par excellence au sein duquel s'exprime les inégalités ; qu'elles soient territoriales, salariales, raciales, sociales ou de genre. En l'occurrence, les inégalités de genre se sont fortement renforcées, de même que les inégalités de classe entre les femmes elles-mêmes.

Ce contexte global favorise l'informalité du travail qui est une source de vulnérabilité supplémentaire pour les travailleurs et travailleuses. Selon les données de l'OIT datant de 2018, 61,2% de la population active dans le monde gagne sa vie en occupant un emploi dans l'économie informelle²³. D'après les mêmes données, les femmes sont moins présentes dans l'économie informelle que les hommes au niveau mondial²⁴.

Dans un article étudiant l'emploi informel féminin en Algérie, Hassiba Gherbi reprend un rapport de la 15ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail dans lequel le BIT²⁵ définissait le secteur informel comme :

« l'ensemble des petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui y participent ; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et le salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions de travail, elles sont dissimulées »²⁶.

Il est important de distinguer l'emploi informel de la production souterraine et de la production illégale. Le secteur informel se caractérise par le fait d'être en dehors

²¹ Global care chains.

²² Ehrenreich, Russel Hochschild, *Global Woman: nannies, maids and sex workers in the New Economy*, New York: Owl Books, 2004.

²³ OIT, *L'économie informelle emploie plus de 60 pour cent de la population active dans le monde, selon l'OIT*, 30 avril 2018, [en ligne].

²⁴ Toujours selon les données de l'OIT en 2018, 63% des hommes et 58,1% des femmes parmi la population active mondiale occupent des emplois informels.

²⁵ Bureau International du Travail.

²⁶ Gherbi, « Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia », *Mondes en développement*, n°66, 2014, p.45-58.

de l'économie dite « organisée », et donc en dehors du système fiscal et de protection sociale.

Si l'informalité est pour beaucoup indissociable de précarité et vulnérabilité sur le marché du travail et représente aussi un facteur d'exclusion sociale très important, il convient toutefois de reconnaître qu'elle peut permettre de générer des initiatives, certes individuelles et modestes, contribuant réellement à la croissance économique d'un pays²⁷, par le biais du micro-entrepreneuriat par exemple.

III. Exploitation des femmes de chambres latino-américaines dans l'hôtellerie en Espagne

Contrairement à certains secteurs très féminisés, tels que le *care* qui a été largement développé dans la recherche depuis plusieurs décennies déjà, il n'en n'a pas été de même pour les femmes insérées dans le secteur de l'hôtellerie, particulièrement en ce qui concerne le nettoyage. Pourtant, les femmes de chambres constituent un métier fondamental dans les hôtels, occupant à lui seul entre 20 et 30% des emplois hôteliers.

Les migrantes latino-américaines qui arrivent en Espagne en situation irrégulière et le restent, plus ou moins longtemps, s'insèrent dans des niches professionnelles très flexibles et mal règlementées telles que l'hôtellerie car souvent, dès leur arrivée, elles sont obligées de subvenir aux besoins de leur famille restée dans le pays d'origine et à leurs propres besoins dans le pays d'accueil. Du fait de leur situation, elles acceptent les premiers emplois qui se présentent, qu'ils soient formels ou non, peu rémunérés et dans des conditions difficiles.

On assiste ainsi à un véritable processus de déqualification des migrantes latino-américaines, qui, contrairement aux idées reçues, sont souvent diplômées dans leur pays d'origine. De même, on remarque une absence de mobilité quasi-totale vers d'autres secteurs professionnels, qui n'est donc pas due à une absence de qualification des migrantes mais, qui est le résultat d'une volonté des institutions de les utiliser pour combler les niches professionnelles délaissées par les espagnoles.

²⁷ Cavieres Figueroa, Pérez Herrero (coords.). *Informalidad e Historia ¿Precarización u oportunidades?* Valparaíso : Ediciones Universitarias de Valparaíso. 2019.

L'hôtellerie, est un secteur au sein duquel l'informalité est très présente, renforçant la vulnérabilité des travailleuses, particulièrement dans le cas des migrantes. Elle s'y exprime à travers l'absence de contrats et de statuts des travailleuses dans les entreprises et renforce inexorablement l'invisibilité et la vulnérabilité des femmes migrantes.

Le secteur de l'hôtellerie en Espagne (comme ailleurs) illustre l'un des paradoxes du travail informel. En effet, les groupes hôteliers s'insèrent complètement dans l'économie organisée puisqu'ils s'acquittent de leurs impôts et sont régis par le droit du travail, permettant ainsi à leurs employées « formelles » d'avoir des conditions de travail décentes ou encore le droit à une protection sociale. Malgré tout, c'est un secteur qui emploie beaucoup de travailleuses informelles, principalement pour des postes sous-qualifiés et mal payés tels que femme de chambres, dans lesquels les femmes migrantes sont très représentées. En employant une certaine partie de leurs travailleuses dans le versant informel de l'économie, ces dernières n'ont pas accès aux mêmes droits et protections sociales (elles n'ont pas d'assurance maladie professionnelle, ne cotisent pas pour leur retraite, n'ont pas accès aux avantages de l'entreprise) que les autres salariées. La sous-traitance du ménage à des entreprises de nettoyage laisse également une grande place à l'informalité pour les femmes de chambres. On assiste donc à une discrimination des travailleuses informelles par rapport aux travailleuses formelles et, du fait de la précarité de ces emplois, et souvent de la vulnérabilité de ces travailleuses, à une exploitation plus facile de la part des employeurs.

A l'occasion d'un discours prononcé à l'Assemblée Nationale en France, le 8 mars 2018, le député François Ruffin aborde l'invisibilité des femmes de ménage travaillant à l'Assemblée : « c'est le propre de la propreté, elles ne laissent pas de traces, leur travail est invisible, d'autant qu'on s'applique à les rendre elles aussi invisibles ». Ces mots semblent particulièrement appropriés au contexte des femmes de chambres en Espagne. En effet, de même que leur travail est invisible, elles le sont également, à un degré encore plus important lorsqu'elles sont migrantes.

L'invisibilité et l'insécurité sont renforcées par une législation du travail qui permet des contrats ultra-flexibles et une absence de statut officiel des travailleuses dans

le secteur de l'hôtellerie. Les contrats *por obras y servicios*, les mesures ERTE²⁸ et la sous-traitance en sont la parfaite illustration.

En effet, ces *contratos por obras y servicios* sont très présents dans le secteur de l'hôtellerie car temporaires et très flexibles. Beaucoup d'entreprises profitent de ce type de contrat temporaire et à la fin de l'année 2019, on estimait à environ 26,1% le pourcentage du nombre de travailleurs en Espagne victimes d'abus à travers ces contrats. Du fait de la facilité que représentent ces contrats pour les employeurs, les femmes de chambres d'hôtel cumulent des contrats parfois de quelques heures, jours, semaines ou mois, de façon totalement illégale.

Pour les travailleuses latino-américaines, l'absence de connaissance de la législation du travail est un facteur qui entretient et permet une plus grande marge de manœuvre de la part des employeurs, puisqu'elles ne savent pas toujours ce qui est légal ou non, ni quels sont leurs possibilités de recours.

La sous-traitance du travail de nettoyage dans les hôtels a remplacé années après années les salariées fixes des établissements et a entraîné une plus grande précarité des femmes de chambres, notamment face aux aléas et conjonctures économiques qui peuvent impacter le tourisme espagnol²⁹. Il va de soi qu'elle permet de réaliser des économies pour les hôtels, puisque les rémunérations et « avantages » (par exemple des réductions sur les abonnements de transports, des repas, des primes d'insalubrité) sont absents des contrats externalisés. La sous-traitance est également synonyme de flexibilité, les entreprises de nettoyage travaillant pour des hôtels contactent parfois les femmes de chambres lors d'un jour de repos, un soir pour le lendemain et n'hésitent pas à fragmenter leurs horaires de travail, ce qui a des répercussions directes sur les conditions de travail des migrantes. L'externalisation de ce secteur et les contrats temporaires précaires ne permettent pas aux travailleuses latino-américaines d'être sur le même pied d'égalité que les salariées directement recrutées par l'hôtel³⁰. Ces

²⁸ *Expediente de Regulación Temporal de Empleo*. Mesure qui contribue à la flexibilisation des travailleurs en donnant la possibilité aux entreprises de réduire ou suspendre les contrats de travail de façon temporaire.

²⁹ Dans l'actualité, la pandémie de Covid-19 en est une bonne illustration.

³⁰ Cette injustice a été soulevée par Ángela Muñoz, présidente de l'association *Las Kellys*, à l'occasion d'un entretien téléphonique : "Del momento en que nosotras estamos externalizadas en un hotel y ya no te contrata directamente el hotel, estás siendo discriminada en comparación a los trabajadores del hotel porque no puedes ir al comité de empresa y sindical a protestar. No tienes un convenio, un contrato igual que el de tus compañeros, no te contrata la misma empresa, tienes que llevar tu propia comida".

conditions de vie et de travail jouent directement sur la santé des travailleuses dans l'industrie hôtelière. C'est une question centrale qu'il faut prendre en compte.

Il existe un vrai rapport de cause à effet entre les conditions de travail souvent très difficiles et la dégradation physique et psychologique très rapide des travailleuses, qu'elles soient formelles ou informelles, sous-traitantes ou non. Le fait d'être migrante constitue un poids supplémentaire pour les travailleuses. La situation de stress, d'anxiété, qui découle directement de la migration (surtout dans le cas de travailleuses en situation irrégulière) et les conditions de travail souvent désastreuses dont elles souffrent dès leur recrutement dans l'hôtellerie (qui génèrent également beaucoup de stress), ont un impact immédiat sur leur santé.

Se pose alors la problématique de la reconnaissance de ces maladies extrêmement récurrentes pour les femmes de chambres d'hôtels comme maladies professionnelles. C'est le cas du syndrome du canal carpien³¹, qui nécessite une ou plusieurs interventions chirurgicales, et est une pathologie caractéristique du métier de femme de chambre et femme de ménage. A ce jour, le chemin reste encore long pour avancer vers cette reconnaissance et, de fait, vers une amélioration des conditions de travail et la prise en compte réelle de ces travailleuses.

Au-delà de l'impact physique évident, il est indispensable de relever la souffrance psychologique qui affecte les femmes de chambres d'hôtel, particulièrement lorsqu'elles sont migrantes. Les travailleuses sont consumées par l'exploitation professionnelle et la discrimination dont elles sont parfois victimes pendant leurs heures de travail, que ce soit en raison de leur statut de migrante ou tout simplement de femme de chambres, elles n'ont droit ni à la parole, ni au respect. Le secteur de l'hôtellerie, dans une grande majorité, contribue lorsqu'il ne l'encourage pas à une baisse importante de la confiance en soi des travailleuses, notamment en raison de leur sous-considération et de l'absence de mobilité vers d'autres secteurs professionnels, ce qui réduit considérablement leurs horizons. Et lorsqu'elles arrivent à entreprendre des démarches pour revendiquer leurs droits, encore trop peu souvent, elles vivent des procès longs et coûteux, tant sur le plan financier que sur le plan personnel.

³¹ Le syndrome du canal carpien est une lésion, faisant partie des troubles musculosquelettiques, qui touche la main et le poignet. Ce syndrome touche particulièrement les travailleuses du nettoyage et est principalement lié à des gestes répétitifs, des postures inconfortables ou des tensions excessives.

Ce ne sont hélas pas les seules épreuves qu'elles subissent ; il convient également d'aborder le poids des divisions sexuelles et raciales auquel sont confrontées les migrantes latino-américaines. Leur intégration est un processus long et compliqué, fortement marqué par ces discriminations, et pas uniquement dans la sphère professionnelle.

Les femmes de chambres d'hôtel latino-américaines sont victimes d'une triple discrimination : en raison de leur situation de femme, de leur statut d'immigrée et des conditions socio-économiques difficiles qu'elles rencontrent. Du fait qu'elles sont femmes, elles sont immédiatement associées au modèle discriminatoire selon lequel la femme est biologiquement faite pour assumer les tâches relatives au *care* et, par extension, au nettoyage et donc poussées dans ces emplois. Leur statut d'immigrée, souvent précaire et irrégulier, encourage l'exploitation et la discrimination de la part des employeurs. En effet, on les « tolère » parce qu'on a besoin d'elles dans les emplois sous-payés et sous-qualifiés mais elles font quotidiennement face aux résistances et au manque de confiance que manifeste le pays d'accueil à leur égard, des attitudes souvent véhiculées par les médias³².

D'une manière générale, les migrants – hommes et femmes – qui se déplacent du Sud vers le Nord sont perçus négativement dans les sociétés d'accueil³³. L'Espagne ne fait pas défaut à cette règle. Il est important de souligner qu'en Espagne la « préférence nationale » est légale et incite à un clivage et une discrimination étranger/espagnol. Les rapports de genre, de classe et de race sont en interconnexions. Il n'y a pas de hiérarchie entre sexisme, exploitation économique et racisme ; ces trois types d'oppression doivent être traités sur le même plan et au même niveau afin de mettre fin à ces discriminations de façon définitive.

Face à de telles conditions, il s'agit maintenant d'aborder les stratégies que les migrantes réussissent à mettre en place pour retrouver leur dignité, rompre leur isolement et défendre leurs droits tant dans la sphère privée, publique que professionnelle. Il s'agit donc d'analyser les questions relatives au travail et à

³² Hersent, Rita-Soumbou, « Initiatives de femmes en migrations dans l'économie solidaire » in Isabelle Guérin, Madeleine Hersent et Laurent Fraisse (dirs.) *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale* [En ligne], 2011. <https://www.cairn.info/femmes-economie-et-developpement--9782749212982.htm>.

³³ Morales La Mura, « L'accueil des exilés latino-américains en Europe », *Hommes & Migrations*, 2014, n°1305, p.17-23.

l'engagement mis au service de l'émancipation et de l'*empowerment* des femmes de chambres d'hôtel latino-américaines.

IV. Stratégies d'*empowerment* : du travail à l'engagement militant

Si les notions d'émancipation et d'*empowerment* sont très liées, quelques précisions et nuances sont toutefois nécessaires, avant de les développer. L'émancipation est communément définie par le Larousse comme « l'action de s'affranchir d'un lien, d'une entrave, d'un état de dépendance, d'une domination, d'un préjugé »³⁴. Elle ne rend toutefois pas compte de la notion de pouvoir que l'on attache à l'*empowerment*. En effet, pour Marie-Hélène Bacquet, « l'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu'un processus. Cet état et ce processus peuvent être à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques »³⁵. La notion d'*empowerment* constitue donc, dans une certaine mesure, les différents processus (individuels, collectifs, politiques et sociaux) qui conduisent à l'émancipation et a toute son importance pour étudier le cas des femmes de chambres d'hôtels.

Les relations entre travail et émancipation ont longuement été abordées dans la recherche. La centralité de ces rapports dans l'œuvre de Karl Marx a été mise en lumière grâce au travail d'Antoine Artous, recueilli dans son ouvrage *Le Travail et l'Emancipation*³⁶, paru aux Editions Sociales en 2016. Les tensions entre ces deux rapports, très abordés dans la sociologie du travail³⁷, ont été développés par Marx, notamment dans le livre III du Capital : « Le règne de la liberté ne commence en fait que là où cesse le travail imposé par la nécessité et les considérations extérieures »³⁸.

Les chercheuses Danièle Kergoat, Françoise Battagliola ou encore l'afroféministe bell hooks³⁹ ont déconstruit l'idée reçue selon laquelle le travail permettrait l'émancipation de toutes les femmes. D'une part, parce que cette théorie a

³⁴ Larousse, dictionnaire en ligne.

³⁵ Bacquet, Biewener, « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » in *Idées économiques et sociales*, 2013, p.25.

³⁶ Artous, *Le Travail et l'Emancipation*, textes choisis, présentés et commentés par Antoine Artous, Paris : Editions Sociales, 2016.

³⁷ Jacquot, Metzger, Bachet, Bureau, Defalvard, Didry, « Travail et émancipation » [En ligne], *La Nouvelle Revue du Travail*, n°14, 2019.

³⁸ Marx, *Le Capital*, Livre III [En ligne], <https://inventin.lautre.net/livres/MARX-Le-Capital-Livre-3.pdf>.

³⁹ Son nom est délibérément écrit sans majuscules ; bell hooks est le nom de plume de l'auteure.

été développée dans le cadre du travail rémunéré, sans prendre en considération l'activité non rémunérée des femmes, celle-ci conduisant plutôt au renforcement d'une inégale répartition des tâches dans la sphère privée. D'autre part, comme le souligne bell hooks, penser le travail comme un réel facteur émancipatoire a été largement abordé par les féministes occidentales, et concerne bien souvent les femmes issues de classes moyennes et aisées des pays dits « développés » pour qui l'accès au travail signifie l'accès à un travail décent et bien payé ; alors bien loin des réalités des femmes des pays du Sud provenant de classes pauvres et/ou ouvrières, pour lesquelles le travail n'était pas une opportunité mais une obligation. En effet, selon elle, « les femmes pauvres et de la classe ouvrière savaient de par leur expérience de travailleuses que le travail n'était ni émancipateur ni épanouissant – qu'il s'agissait surtout d'une forme d'exploitation et de déshumanisation »⁴⁰. Dans ce contexte, l'émancipation des unes encourage l'exploitation des autres. Mais alors, comment parler d'émancipation dans de telles conditions ?

Là aussi, il est important de penser le travail et l'émancipation à partir d'une perspective intersectionnelle. Afin d'aborder la question de l'émancipation des femmes de chambres d'hôtels latino-américaines, dont le statut de migrante renforce les situations d'oppression, il est particulièrement pertinent de retenir les propos d'Elsa Galerand et de Danièle Kergoat :

« Pour s'émanciper, les femmes doivent collectivement combattre l'oppression, l'exploitation et la domination, celles qu'elles partagent avec les hommes (dans les rapports sociaux de « race », dans les rapports sociaux de classe), mais aussi celles qu'elles subissent de façon spécifique dans les rapports sociaux de sexe. »⁴¹.

Il faut donc prendre du recul et envisager les nombreux cas de femmes qui se révèlent souvent singuliers, afin de ne pas tomber dans une vision bourgeoise de l'émancipation. Il est aussi nécessaire d'avoir une vision réaliste sur le double discours des institutions internationales qui, en soutenant la mondialisation, renforcent finalement l'exclusion des femmes de la société et les éloignent des lieux de pouvoir et de décision. Ce dont ont besoin les migrantes du sud, c'est d'engager un processus collectif.

⁴⁰ hooks, « Le travail libère la femme ? En voilà une idée de riche ! » [En ligne], *Streetpress*, 10 avril 2017. <https://www.streetpress.com/sujet/1491840909-le-travail-libere-femme-idee-de-riches>

⁴¹ Galerand, Kergoat, « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail » [En ligne], *Nouvelles Questions Féministes*, vol.27/2, 2008, p.67-82.

Dans un premier temps, les initiatives que peuvent mettre en place les migrantes latino-américaines sont destinées à résoudre leurs problèmes pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille et assurer leur survie dans le pays d'accueil. Dès lors qu'elles s'organisent collectivement, dans le monde du travail et dans la sphère publique, elles prennent conscience de leur condition, des changements qu'elles doivent y apporter, de l'impact qu'elles peuvent avoir sur leurs consœurs et plus largement sur la société.

La notion d'*empowerment* comprend un aspect collectif qui permet aux migrantes de partager leurs expériences, de se soutenir, de se redonner confiance et d'être plus fortes parce qu'elles sont ensemble. Il est particulièrement important de retenir les idées développées par Madeleine Hersent et Pierette Rita-Soumbou dans le cadre de l'économie solidaire, qui s'appliquent parfaitement au cas des latino-américaines femmes de chambres d'hôtel, qui se mobilisent en Espagne pour leurs droits :

« Pour initier un projet sortant des sentiers battus, dérangeant, se mettre en collectif représente une solution parce qu'on est plus fort tous ensemble pour faire évoluer les mentalités. On affronte mieux les déboires, démoralisations, remises en cause et aléas divers [...] Ces initiatives représentent une expérience de valorisation positive des savoirs pour s'extraire des expériences négatives vécues en général suite à la perte de certains repères et à la confrontation à des situations d'échec et d'exclusion. Dans ces actions, les femmes retrouvent une dignité, une légitimité, une place sociale. »⁴²

Bien que souvent employées par des entreprises de sous-traitance et ne faisant pas « réellement » parties de l'hôtel dans lequel elles travaillent, les femmes de chambres travaillent en groupe, peuvent échanger avec leurs collègues et avoir une meilleure connaissance de leurs droits et des moyens qu'elles peuvent mobiliser pour les revendiquer. En raison de ces interactions sociales et partages d'expériences, elles peuvent développer des processus d'*empowerment* grâce à la notion de collectif.

Il est également important de relever que si la migration de femmes n'est pas nécessairement synonyme d'émancipation, à l'inverse elle ne doit pas être exclusivement associée à une victimisation et une passivité des migrantes. Il convient plutôt de considérer le processus migratoire féminin comme conduisant à une

⁴² Hersent, Rita-Soumbou, « Initiatives de femmes en migration dans l'économie solidaire », in Isabelle Guérin, Madeleine Hersent, Laurent Fraisse (dir.) *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, 2011, p.209.

transformation progressive et complexe des rapports sociaux, familiaux et de genre. Il peut permettre aux migrantes de s'émanciper ou au moins de mettre en place des stratégies collectives d'*empowerment* et donc d'améliorer leurs conditions de travail et surtout de vie.

V. **Las Kellys : une association de femmes en lutte**⁴³

Face à l'absence de reconnaissance de la pénibilité et précarité de leur travail dans toutes les sphères, des femmes de chambres d'hôtels en Espagne ont commencé à s'organiser sur les réseaux sociaux, à partir de 2014. Sur FaceBook et Whatsapp, elles ont échangé leurs expériences, les situations d'exploitation professionnelle qu'elles vivaient au quotidien et au fil des messages, elles se sont rendu compte qu'elles avaient énormément de points communs : flexibilité, précarité, sous-traitance, exploitation, discrimination... Ces femmes aux profils sociaux complexes (mères célibataires, migrantes, femmes victimes de violences...) sont « plus faciles » à exploiter par l'industrie hôtelière, puisque plus vulnérables.

Puis en 2016, de ce groupe virtuel, naît l'association *Las Kellys* dont le nom provient d'un jeu de mots populaire : « Las que limpian, las Kellys ». Elles décident d'aller au-delà des réseaux sociaux pour devenir actrices sur le terrain⁴⁴. L'objectif de l'association réside dans l'unification des femmes de chambres d'hôtels et dans l'autonomie d'organisation. Mais le fait de s'organiser comme association se révèle compliqué et les pionnières des *Kellys* font face à un machisme et un mépris général⁴⁵.

L'association constitue un espace de soutien entre les travailleuses, espagnoles ou étrangères, pour faire face aux conditions de travail infernales qu'elles subissent. A force d'échanger sur leurs expériences, ces femmes ont compris qu'elles vivaient souvent des situations similaires et se sont rapprochées pour mieux se soutenir. Pour Ángela Muñoz, présidente de l'association, il s'agit avant tout de sororité : «Lo que pasa

⁴³ Travail de terrain réalisé dans le cadre d'un mémoire de Master 2, basé sur 3 entretiens téléphoniques réalisés en 2020 (le peu d'entretiens s'explique du fait de la pandémie de Covid-19 et de l'impossibilité de mener à bien le travail de terrain initialement prévu).

⁴⁴ Les Kellys sont aujourd'hui présentes à Barcelone, Benidorm, Cadix, Fuerteventura, La Rioja, Lanzarote, Madrid et Majorque.

⁴⁵ Comme l'a rapporté la présidente de l'association Las Kellys, Ángela Muñoz, les fondatrices de l'association ont dû faire face à des réactions très sexistes de la part des hôtels et institutions officielles, qui ne pouvaient envisager qu'une association de femmes de chambre de crée sans qu'il y ait un parti politique ou syndicat derrière cette initiative.

con las mujeres, es que por ejemplo cuando tenemos un problema entre nosotras no nos lo tenemos que contar porque todas en algún punto de nuestras vidas se nos pasan por lo mismo. Entonces, se crean unos lazos, una sororidad.”⁴⁶.

Les *Kellys* ont fait de la lutte contre la sous-traitance un des socles de leurs revendications. L'externalisation de ce secteur, sa sous-traitance est une discrimination car elle entraîne une perte des droits qu'ont les employés de l'hôtel lorsqu'ils sont directement recrutés par ce dernier, comme la sécurité sociale, les congés payés et congés maladies, l'accès aux éventuels comités d'entreprises, l'accès à des salles de pause, etc. Les entreprises sous-traitantes de nettoyage recrutent les femmes de chambres avec des contrats ultra-flexibles, parfois même illégaux, allant de quelques heures ou jours à quelques semaines ou mois, seulement en fonction de la rentabilité des hôtels et du nombre de chambres réservées de l'occupation des hôtels.

Elles luttent également pour la reconnaissance officielle de la pénibilité de leur travail afin de pouvoir entre autres prétendre à de meilleures conditions de rémunération et une meilleure protection sociale. Au cours des dernières années, elles ont obtenu la reconnaissance de plusieurs pathologies, comme le syndrome du canal carpien, constituant une avancée sans précédent. Dans le prolongement de la pénibilité du travail, les *Kellys* revendiquent le droit à une retraite anticipée. Du fait des contrats souvent précaires, les femmes de chambres cotisent généralement moins pour la retraite, elles doivent donc travailler plus longtemps sans pour autant espérer une meilleure retraite tout en subissant de graves dégradations au niveau de leur santé.

Les *Kellys* collaborent avec les organismes d'inspection du travail, car si les moyens sont présents, leur utilisation est en revanche occasionnelle et parfois biaisée. Ce que dénonce l'association ce n'est finalement pas l'absence de moyens mais bien la non-utilisation de ces derniers, renforcée par une inaction à peine cachée des administrations et institutions qui remettent le destin des femmes de chambres d'hôtels entre les mains de lobbys touristiques.

Il est important de relever que l'implication des femmes de chambres pour la revendication de leurs droits fondamentaux au sein de l'association n'est pas sans

⁴⁶ « Ce qui nous arrive en tant que femmes c'est que, par exemple, lorsque l'une d'entre nous rencontre un problème, elle n'a même pas besoin de le raconter parce que cela est déjà arrivé à chacune d'entre nous à un moment de notre vie. C'est pour ça que l'on crée des liens forts et une sororité ».

risque. Elles subissent une discrimination à l'embauche et peuvent être licenciées très facilement ou simplement ne pas être rappelées par leur employeur. Dès lors qu'elles ont porté leurs revendications sur la scène publique, beaucoup d'entre elles, au niveau individuel, ont été considérées comme problématiques, source de discorde ou encore espionnes des syndicats. Elles doivent donc souvent faire face à de l'intimidation et de la discrimination de la part des employeurs, hôtels ou entreprises sous-traitantes.

La lutte que mène l'association *Las Kellys* n'est pas seulement une lutte sociale mais aussi une lutte de genre, parce que « muchas de las cosas que nos pasan a nosotras, nos pasan por mujeres »⁴⁷. En effet, les emplois liés aux secteurs domestiques et du nettoyage sont toujours attribués aux femmes et ces dernières les ont assumés comme partie intégrante de ce qu'elles sont à cause des rôles genrés historiquement assignés aux femmes. C'est également ce que dénonce Ángela Muñoz : «por los roles que hemos ido desempeñando con la excusa de la historia, con la excusa del tiempo, esos trabajos de limpieza siempre han recaído sobre las mujeres y los hemos asumidos como algo que nos pertenece»⁴⁸. Les migrantes latino-américaines qui intègrent l'association ne l'intègrent pas en tant que migrantes mais bien en tant que femmes exploitées avant tout.

Ces dernières années, l'association *Las Kellys* a acquis un rayonnement européen et international. En effet, en 2019, une délégation de plusieurs femmes de chambres de l'association est allée au Parlement Européen à Bruxelles afin de porter leurs revendications et défendre leurs droits. Elle se sont alliées à des femmes de chambres françaises⁴⁹, belges et britanniques, qui subissent le même type d'exploitation dans leur travail et ont été soutenues par des députés européens de différents partis de gauche (comme le parti espagnol *Podemos*). Si elles ont réussi à rendre leur cause visible et à lever certaines zones d'ombres liées à leur profession, le combat des femmes de chambres des *Kellys* doit se poursuivre. Le chemin vers l'égalité et des conditions de travail et de vie décentes est encore long. En effet, leur lutte n'a pour l'instant pas

⁴⁷ Phrase employée par Ángela Muñoz, présidente de l'association, au cours d'un entretien téléphonique : « Beaucoup des choses que nous subissons nous arrivent pour le simple fait d'être femme ».

⁴⁸ « A cause des rôles qui nous ont historiquement été assignés, en prétextant l'histoire et le temps, les travaux liés au nettoyage ont toujours été à la charge des femmes et nous, nous les avons assumés comme quelque chose qui nous appartiendrait ».

⁴⁹ En ce qui concerne l'exploitation des femmes de chambres d'hôtels en France, on peut retenir un article récent paru dans *Le Monde Diplomatique* au mois de septembre, intitulé « Les petites mains des grands hôtels » qui évoque les conditions de travail infernales des travailleuses dans un hôtel à Hendaye. A lire en format papier ou en ligne sur : <<https://www.monde-diplomatique.fr/2020/09/MORGAN/62170>>.

conduit à des changements législatifs conséquents, qui doivent notamment passer par une révision de la réforme du travail datant de 2012 et du statut des travailleurs et travailleuses.

A travers l'association, qui se construit comme un espace de sororité, ces femmes redeviennent visibles. Elles créent des liens, notamment en assistant à des réunions, conférences ou séminaires. C'est grâce à cela aussi que les femmes, qui sont annihilées au fil des années d'exploitation, reprennent confiance en elles et en leur capacité.

Si l'association apporte beaucoup à chacune des femmes qui s'y investissent sur le plan personnel, on assiste également à un processus d'*empowerment* collectif qui passe par la réappropriation de l'espace public. Les *Kellys* ont forcé l'Espagne à les voir, à travers leurs manifestations et rassemblements, leurs banderoles accrochées aux fenêtres des hôtels exploités, leur présence dans les médias, mais aussi grâce à leur fameux t-shirt vert, symbole fédérateur de l'association. Elles sont maintenant reconnues comme interlocutrices par le gouvernement.

Considérations finales et perspectives

Finalement, pour conclure, il est essentiel de donner une visibilité aux migrantes latino-américaines femmes de chambres de l'hôtellerie en Espagne et de rendre compte de leur réalité, mais également de leur potentiel d'action.

L'approche intersectionnelle, pour l'étude des migrations, permet de mieux appréhender la mondialisation néolibérale qui a renforcé les inégalités de genre, de classe et de race. Dans les pays du Nord, le besoin de main-d'œuvre immigrée pour des emplois sous-qualifiés s'inscrit complètement dans le néolibéralisme, en ce sens qu'il réduit la gestion des migrants à la loi économique de l'offre et de la demande. De plus, les récentes crises politiques, économiques et sociales latino-américaines n'ont fait que renforcer ces flux de mobilité. Pour les migrantes, le processus migratoire n'est pas nécessairement un choix, mais bien souvent une nécessité pour sortir de la précarité et offrir un avenir à leur famille. Même si l'installation en Espagne est porteuse d'une vie meilleure, les migrantes sont malgré tout victimes de ce système, bien loin de l'« Eldorado » espéré.

Le secteur de l'hôtellerie est un espace où s'expriment de nombreuses injustices et inégalités. De l'informalité à la sous-traitance, ce sont les travailleuses en bas de l'échelle qui subissent les conséquences d'une course permanente au rendement et aux bénéfices. Au sein de cette machine hôtelière, les migrantes latino-américaines sont discriminées en tant que femmes, en tant que migrantes et en tant que travailleuses précaires. Elles sont invisibilisées dans une société espagnole qui les condamne à des métiers eux aussi invisibles.

Dans de telles conditions, qu'en est-il de l'émancipation ?

Lorsqu'il est formel, l'accès au travail de ces migrantes ouvre la voie vers l'autonomie. Effectivement, c'est grâce à cette activité professionnelle que les migrantes peuvent créer des liens de solidarité, premier pas avant l'organisation collective. Comme cela a été abordé dans la dernière partie, c'est à partir de ces liens que peuvent naître des initiatives, comme l'illustre l'association *Las Kellys*. Cette dernière se construit autour de la sororité, entre travailleuses mais également entre femmes, espagnoles ou migrantes, conduisant ainsi à des processus d'*empowerment*. Il serait intéressant d'approfondir ces initiatives qui, semble-t-il, vont au-delà des revendications portées par les syndicats de travailleurs, en plaçant la lutte de classe et la lutte de genre sur un pied d'égalité, sans hiérarchiser l'une au détriment de l'autre.

Dans tous les cas, lorsque le travail n'est pas un choix et résulte uniquement d'une contrainte économique destinée à assurer la survie familiale, il reste pour les migrantes encore beaucoup de chemin à parcourir pour accéder à l'émancipation.

Aujourd'hui, plus que jamais, rien n'est gagné pour les femmes de chambres d'hôtels. La pandémie due à la Covid-19 n'a fait que renforcer leur précarité et vulnérabilité. Avec l'effondrement d'un secteur hôtelier indispensable à l'économie espagnole, la crise sanitaire qui dure depuis plus d'un an a laissé place à une crise sociale sans précédent. Partout dans le monde, cette crise sanitaire accélère le processus d'atteinte aux droits humains fondamentaux. Crises économiques, crises sociales, crises environnementales, l'horizon est incertain. Dans ce contexte, quel avenir attend les migrantes latino-américaines en Espagne ?

Referencias bibliográficas

- Abramo, Laís. « ¿Inserción laboral de las mujeres en América Latina : una fuerza de trabajo secundaria ? », *Estudos Feministas*, n°12 (2004) : 224-235.
- Adjamagbo, Agnès, Calves, Anne-Emmanuèle. « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, n°61 (2012) : 3-21.
- Artous, Antoine. *Le Travail et l'Emancipation, textes choisis, présentés et commentés par Antoine Artous*, Paris : Editions Sociales, 2016.
- Baby-Collin, Virginie, Perraudin, Anna. « Femmes latino-américaines en contextes de migrations : partir, rester, revenir », *Les Cahiers ALHIM*, n°31 (2016).
- Bacquet, Marie-Hélène, Biewener, Carole. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? », *Idées économiques et sociales*, n°173 (2013) : 25-32.
- Catarino, Christine, Oso, Laura. « La inmigración femenina en Madrid y Lisboa : hacia una etnización del servicio doméstico y de las empresas de limpieza », *Papers*, n°20 (2000) : 183-207.
- Cavieres Figueroa, Eduardo, Pérez Herrero, Pedro (coords.). *Informalidad e Historia ¿Precarización u oportunidades?*. Valparaíso : Ediciones Universitarias de Valparaíso, 2019.
- CEPAL/OIT. *Coyuntura Laboral en América Latina y el Caribe. Evolución y perspectivas de la participación laboral femenina en América Latina*, n°21 (2019).
- Crenshaw, Kimberle. « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex : A black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *University of Chicago Legal Forum*, 1989.
- Ehrenreich, Barbara, Hochschild, Arlie Russe. *Global Woman: nannies, maids and sex workers in the New Economy*, New York: Owl Books, 2004.
- Falquet, Jules, Rabaud, Aude. « Introduction : Femmes, genre, migrations et mondialisation », *Les Cahiers du CEDREF*, n°16 (2008) : 7-32.
- Galerand, Elsa, Kergoat, Danièle. « Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail » [En ligne], *Nouvelles Questions Féministes*, vol.27/2 (2008) : 67-82.
- Gherbi, Hassiba. « Caractéristiques et déterminants de l'emploi informel féminin en Algérie. Le cas de la wilaya de Bejaia », *Mondes en développement*, n°66 (2014) : 45-58.
- Hersent, Madeleine, Rita-Soumbou, Pierrette. « Initiatives de femmes en migrations dans l'économie solidaire », en Isabelle Guérin, Madeleine Hersent et Laurent Fraisse (dirs.), *Femmes, économie et développement. De la résistance à la justice sociale*, pp.205-220. Toulouse : Erès, 2011.
- hooks, bell. « Le travail libère la femme ? En voilà une idée de riche ! » [En ligne], *Streetpress*, 10 avril 2017. <https://www.streetpress.com/sujet/1491840909-le-travail-libere-femme-idee-de-riches>

- hooks, bell. *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris : Editions Cambourakis, 2017.
- IMPIC, « Indice des politiques de contrôle de la migration », 2016. Disponible en : https://migrationdataportal.org/fr?t=2019&i=stock_abs_cm49=724, fecha de última consulta : 16-07-2020.
- Jacquot, Lionel, Metzger, Jean-Luc, Bachet, Danièle. « Travail et émancipation » [En ligne], *La Nouvelle Revue du Travail*, n°14 (2019). <https://doi.org/10.4000/nrt.4936>
- Laacher, Smaïn, Habchi, Sihem, Corty, Jean-François. « Femmes migrantes, encore plus fragiles en temps d'épidémie », *Libération* (17-04-2020). Disponible en : https://www.liberation.fr/debats/2020/04/17/femmes-migrantes-encore-plus-fragiles-en-temps-d-epidemie_1785072, fecha de última consulta : 20-04-2021.
- Larousse*, dictionnaire en ligne.
- Marx, Karl. *Le Capital*, Livre III. Disponible en : <https://inventin.lautre.net/livres/MARX-Le-Capital-Livre-3.pdf>, fecha de última consulta : 06-2020.
- Morales La Mura, Raúl. « L'accueil des exilés latino-américains en Europe », *Hommes & Migrations*, n°1305 (2014) : 17-23.
- Morokvasic, Mirjana. "The overview: Birds of passage are also women", *International Migration Review*, vol.18, n°68 (1984): 886-907.
- OIT. « L'économie informelle emploie plus de 60 pour cent de la population active dans le monde, selon l'OIT », 2018. Disponible en : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_627201/lang--fr/index.htm, fecha de última consulta : 30-03-2021.
- OIT, *Women and Men in the Informal Economy: a statistical picture*, Genève: OIT, 2018.
- ONU, *Note de synthèse : l'impact de la Covid-19 sur les femmes et les filles*, Genève : Nations Unies, 2020.
- Oso, Laura, Ribas-Mateos, Natalia. « De la sorpresa a la incertidumbre : abriendo etapas en el estudio de la temática sobre género y migración en el contexto español », *Papers*, n°97/3 (2012) : 511-520.
- Oso, Laura. « L'immigration en Espagne des femmes chefs de famille », *Les cahiers du CEDREF*, n°8-9 (2000) : 89-140.
- Sánchez Gómez, Martha Judith, Goldsmith, Mary. "Introduction", *Amérique Latine Histoire et Mémoire. Les Cahiers ALHIM*, n°14 (2007). Disponible en : <http://journals.openedition.org/alhim/1932>, fecha de última consulta : 10-04-2021.
- Trellu, Julia. « Femmes migrantes en quête d'avenir : de l'exploitation à l'empowerment chez les migrantes latino-américaines dans les secteurs du care et de l'hôtellerie en Espagne ». Université Toulouse Jean Jaurès, Institut Pluridisciplinaire d'Etudes sur les Amériques, 2021.

Unzueta, Amaia, Vicente Torrado, Trinidad L., Martínez, Helena. « La centralidad de los cuidados en las migraciones laborales Sur-Norte protagonizadas por mujeres : espacios generizados entre Latinoamérica y España », *Anuario Americanista Europeo*, n°11 (2013) : 51-69.

Vicente, Trinidad L. « La inmigración latinoamericana en España ». Reunión de expertos sobre migración y desarrollo en América Latina y el Caribe, 2006. Disponible en : http://www.un.org/esa/population/meetings/IttMigLAC/P13_Vicente.pdf, fecha de última consulta : 27-04-2021.

Gestión y política editorial de *Documentos de Trabajo DT* del IELAT

Declaración de objetivos, público y cobertura temática

Documentos de Trabajo DT del IELAT es una publicación con periodicidad mensual y proyección internacional que edita el Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos (IELAT). Su propósito principal es fomentar el conocimiento y el intercambio de ideas a través de la divulgación de la investigación académica y científica de calidad.

La publicación se dirige fundamentalmente a investigadores e instituciones académicas interesados en el debate académico, y comprometidos con los problemas reales de las sociedades contemporáneas. Igualmente, se dirige a un amplio espectro de lectores potenciales interesados en las Humanidades y las Ciencias Sociales.

Su cobertura temática abarca esencialmente temas enmarcados de una manera general en seis líneas principales de investigación: Ciencia Política y Pensamiento Político; Derecho; Economía; Historia; Relaciones Internacionales, Integración Regional y Derechos Humanos, y Relaciones Laborales y Protección Social. No obstante, cualquier tema objeto de especial interés y atención en el mundo académico puede ser publicado en la Serie. *DT* del IELAT es especialmente sensible a los trabajos con planteamientos comparativos y la inclusión de América Latina en sus contenidos.

Todos los trabajos publicados en la Serie de los DT son de acceso abierto y gratuito a texto completo, estando disponibles en la web del IELAT <https://ielat.com/>, de acuerdo con la Iniciativa de Acceso Abierto de Budapest (*Budapest Open Access Initiative BOAI*). Se autoriza, por tanto, su reproducción y difusión, siempre que se cite la fuente y al autor/a, y se realice sin ánimo de lucro. La publicación cuenta una edición impresa idéntica a la digital.

La política editorial de los DT se basa en aspectos que se consideran cruciales como son los relativos a la ética de la investigación y publicación, al proceso de evaluación y a una buena gestión editorial.

Gestión editorial

La gestión de la Serie *Documentos de Trabajo DT* del IELAT es uno de los elementos esenciales de la política editorial. Descansa en la Dirección y la Secretaría Técnica así como en dos órganos: el Consejo Editorial y el Comité de Redacción/Evaluación.

La Dirección, apoyada en la Secretaría Técnica, se encarga de la relación con los autores y todos los demás órganos de gestión editorial y es responsable del buen funcionamiento de los procesos de selección de los textos a publicar, de su evaluación, así como de la publicación final de los trabajos, tanto en la edición digital como en la versión impresa. Los miembros del Consejo Editorial se han seleccionado de acuerdo con principios de excelencia académica y capacidad investigadora. Finalmente, el Comité de Redacción/Evaluación tiene la función fundamental de llevar a cabo la tarea de evaluación de las propuestas de textos para su posible publicación como DT.

La elección de los textos se guía por el criterio de relevancia en su doble acepción de importancia y pertinencia. La originalidad, claridad y calidad del trabajo constituyen las bases para la selección de los textos a publicar. Igualmente, serán factores sobre los que se fundamentará la decisión de aceptación o rechazo de los trabajos la actualidad y novedad académica de los trabajos, su fiabilidad y la calidad de la metodología aplicada. Finalmente, la redacción excelente, la estructura y coherencia lógica y buena presentación formal también se tendrán en cuenta.

Declaración ética sobre publicación y buenas prácticas

La publicación *Documentos de Trabajo DT* del IELAT está comprometida con la comunidad académica y científica para garantizar la ética y calidad de los trabajos publicados. Tiene como referencia los estándares del Código de conducta y buenas prácticas definido por el Comité de Ética en Publicaciones (*Committee On Publications Ethics-COPE*) para editores de revistas científicas: http://publicationethics.org/files/Code_of_conduct_for_journal_editors.pdf. A su vez, se garantiza la calidad de lo publicado, protegiendo y respetando el contenido de los textos así como la integridad de los mismos, y comprometiéndose a publicar las correcciones, aclaraciones, retracciones y disculpas si fuera necesario.

Para el cumplimiento de estas buenas prácticas, la publicación garantiza en todo momento la confidencialidad del proceso de evaluación, el anonimato de los evaluadores y el informe fundamentado



emitido por los evaluadores. De la misma manera, *Documentos de Trabajo DT* declara su compromiso por el respeto e integridad de los trabajos ya publicados.

Por esta razón, el plagio está estrictamente prohibido y los textos que se identifiquen como plagio o su contenido sea fraudulento no se publicarán o serán eliminados de la publicación con la mayor celeridad posible.

Proceso de evaluación preceptiva

La Serie *Documentos de Trabajo DT* del IELAT tiene establecido un procedimiento de evaluación que consta de las siguientes fases: 1) Tras la recepción del trabajo, se remite acuse de recibo a la dirección de correo electrónico indicada por el/la autor/a; 2) La Dirección decide rechazar o iniciar el proceso de evaluación, con base en los criterios de relevancia y pertinencia del texto, comunicando a la Secretaría Técnica el comienzo del proceso de evaluación en su caso; 3) revisión por pares por el procedimiento de par doble ciego (*Double-Blind Peer Review-DBPR*), supervisado el proceso por la Secretaría Técnica, que informa al Director. Este sistema supone que tanto los revisores como los autores son anónimos. Con este enfoque se busca preservar el anonimato, asegurando así que la revisión se haga de forma objetiva y justa. Además, es un procedimiento *abierto*, de tal modo que el autor conoce los comentarios de los revisores, haciéndole llegar a los autores los informes de evaluación, aunque sin identificar a los evaluadores; 4) dictamen final del informe de evaluación de "aceptación del texto en su estado actual"; "aceptación con sugerencias"; "revisión" o "rechazo" del texto; 5) notificación al autor/a del resultado del proceso de evaluación.

Todos los pasos del proceso de evaluación se intentan realizar lo más ágilmente posible. No obstante, el proceso puede prolongarse durante un período de más de dos meses. En todo caso, este proceso tiene una duración máxima de tres meses a partir de la recepción del texto.

La publicación cuenta con un grupo de evaluadores acreditados, que participan en evaluaciones de otras publicaciones, y de diversas especialidades. Asimismo, para facilitar la evaluación, se dispone de un modelo de *Informe de evaluación* propio, que está disponible para los autores mediante solicitud al correo electrónico del IELAT (ielat@uah.es).

A lo largo del proceso de evaluación, la Dirección y la Secretaría Técnica supervisan las sucesivas versiones del texto e informan al autor de la situación de su trabajo. Para cualquier información sobre el proceso editorial, los autores pueden contactar con la Secretaría Técnica de la publicación en el correo: ivan.gonzalezs@edu.uah.es

En caso de que el original sea aceptado para su publicación, el/la autor/a se compromete a atender las sugerencias, recomendaciones o prescripciones de los informes de evaluación y presentar una versión mejorada.

Instrucciones para los autores

Todos los autores que deseen colaborar con los *Documentos de Trabajo DT* del IELAT deberán enviar sus trabajos al Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos (IELAT) por correo electrónico a: ielat@uah.es

Los trabajos deberán ser originales, no pudiendo haber sido publicados ni en proceso de publicación en cualquiera otra publicación, ni nacional ni extranjera (en una versión similar traducida) y ya sea de edición impresa o electrónica. El duplicado exacto de un artículo así como la publicación de, esencialmente, la misma información y análisis, así como formar parte de un libro del autor/a o colectivo se entienden como prácticas de publicación repetitiva, que nunca se publicarán como DT.

El/la autor/a deberá acompañar junto con el original del trabajo una carta-declaración de que el texto se ha enviado solamente a *Documentos de Trabajo DT* del IELAT y no se ha enviado simultáneamente a ninguna otra publicación.

En los trabajos colectivos, se entenderá que todos los/las autores/as han participado en los textos indistintamente, salvo una declaración expresa sobre la contribución específica de cada uno de ellos.

Los/las autores/as deberán cuidar el estilo y la claridad de la escritura. Respetarán escrupulosamente las normas gramaticales y evitarán expresiones redundantes e innecesarias, así como un uso sexista del lenguaje. A fin de asegurar la corrección gramatical y la adecuación al estilo académico, se podrán hacer



modificaciones menores de redacción en los textos, como la eliminación de errores gramaticales y tipográficos, expresiones poco afortunadas, giros vulgares o enrevesados, frases ambiguas o afirmaciones dudosas, entre otras. Obviamente, nunca se introducirán cambios en el contenido sustancial del texto.

Los trabajos son responsabilidad de los autores y su contenido no tiene por qué reflejar necesariamente la opinión del IELAT.

Normas de presentación formal de los textos originales

1. Los textos originales podrán estar escritos en español, inglés, portugués o francés y deberán ser enviados en formato Word® o compatible.
2. La Secretaría Técnica de la publicación acusará recibo de los originales y notificará al autor la situación en todo momento de la fase de evaluación así como el dictamen final. Para cualquier información sobre el proceso editorial, los autores pueden contactar con la Secretaría Técnica en el correo: ivan.gonzalezs@edu.uah.es
3. En la primera página del texto se incluirá el título del trabajo, en español e inglés. Igualmente, se deberá constar el nombre del autor o autores junto con la institución a la que pertenezcan. En el pie de página se incluirá un breve resumen del CV del autor/a (entre 30-50 palabras como máximo) así como la dirección de correo electrónico.

Los agradecimientos y cualquier otra información que pudiera incorporarse figurarán referenciados mediante un asterismo asociado al título del artículo o al nombre del autor o autores, según corresponda.

4. Cada texto original incluirá un resumen / abstract del trabajo de no más de 200 palabras en español y en inglés y una lista de palabras clave / keywords también en español e inglés (al menos dos y no más de cinco).
5. El texto correspondiente al contenido del trabajo deberá comenzar en una nueva página. Los distintos apartados o secciones en que se estructure el trabajo han de numerarse de forma correlativa siguiendo la numeración arábica (incluyendo como 1 el apartado de "Introducción"). Consecutivamente, los apartados de cada sección se numerarán con dos dígitos (por ejemplo: 2.1, 2.2, 2.3, etc.).
6. Tipo y tamaños de letra: En el cuerpo del texto, Arial, paso 11, o Times New Roman, paso 12. En las notas a pie de página y los encabezados, en caso de que los haya, Arial 9 o Times New Roman 10. Los títulos de la "Introducción", capítulos y "Conclusiones" irán en Arial 13 o Times New Roman 14, mientras que los títulos del resto de epígrafes irán en Arial 11 o Times New Roman 12. Todos los títulos y epígrafes irán en negrita, pero no se utilizarán ni negritas ni cursivas para subrayar palabras en el texto, sino comillas. En ningún caso se utilizarán subrayados. Irán en cursiva todas las palabras en otros idiomas. Las palabras que sean cita textual de otros autores irán en cursiva o entrecomilladas.
7. Párrafos: dos opciones: 1) a espacio de uno y medio, con separación entre párrafos de 12 puntos; 2) a espacio doble, sin espacio entre párrafos y con sangría izquierda en la primera línea de cada párrafo.

El texto irá justificado a izquierda y derecha. Los subtítulos deberán ubicarse sobre la izquierda sin numeración, letras ni símbolos, con la misma letra del cuerpo central y separado con doble espacio del párrafo anterior.

8. Notas a pie de página: deberán numerarse consecutivamente a lo largo de todo el documento, con numeración arábica y en letra. Irán en Arial, tamaño 9 o Times New Roman, tamaño 10. Deberán justificarse a izquierda y derecha, con interlineado sencillo y sin espacio entre párrafos ni entre notas. Las llamadas a pie de página se colocarán antes de los signos de puntuación.
9. Los cuadros, tablas, gráficos y el material gráfico en general se numerarán de forma consecutiva en cada categoría y siempre con números arábigos. Su utilización deberá ser siempre mesurada, no debiéndose incluir información innecesaria o irrelevante. Siempre se deberá adjuntar los datos numéricos que sirven de base para la elaboración de las representaciones gráficas. Las expresiones matemáticas deberán aparecer numeradas de forma correlativa a lo largo del texto y con alineamiento al margen derecho. Se especificará siempre la fuente de la que procedan.



10. Las referencias a la literatura académica-científica invocadas en el trabajo figurarán tras el último apartado del trabajo y bajo la rúbrica Referencias bibliográficas. Se detallarán por orden alfabético de autores (no numerada). Su correcta verificación es responsabilidad del autor. Las citas aparecerán en el texto según el formato "autor-fecha", distinguiendo mediante letras minúsculas consecutivas si existen coincidencias de autor y año. Las referencias en el texto que incluyan hasta dos autores deben ser completas, usándose la fórmula et al., en caso de un mayor número de autores.
11. Referencias bibliográficas: se seguirá el estilo de citación de Chicago.

En el texto. En notas a pie de página. Se pondrá la llamada al pie tras la cita textual o intertextual, antes del signo de puntuación en caso de que lo haya. Al pie, se pondrá el apellido o apellidos del autor y el título completo de la obra citada. A continuación, es obligatorio poner el/los número/s de página/s de la referencia tomada si es cita textual y si es intertextual es también conveniente ponerlo. Puede utilizarse *Ibid* o *Ibidem* si las citas son consecutivas, pero nunca Op cit.

En la bibliografía final.

- Libro:

Apellido(s), Nombre. *Título del libro*, Lugar de edición: Editorial, año de publicación.

Ejemplo:

Laval, Christian y Dardot, Pierre. *La nueva razón del mundo*, 2ª edición, Barcelona: Gedisa, 2015.

- Capítulo de libro:

Apellido(s), Nombre (segundos y terceros autores Nombre Apellidos). «Título de capítulo», en Nombre y Apellidos del editor (ed(s).), *Título del libro*, números de páginas que ocupa el capítulo. Lugar de edición: Editorial, Año de publicación.

Ejemplo:

Castro Orellana, Rodrigo. «Neoliberalismo y gobierno de la vida», en Sonia Arribas *et al.* (Coords.), *Hacer vivir, dejar morir. Biopolítica y capitalismo*, pp. 63-84. Madrid: CSIC, 2010.

- Artículo de revista:

Apellido(s), Nombre (segundos y terceros autores Nombre Apellidos). «Título del artículo», *Nombre de la revista*, volumen, número (año de publicación): páginas.

Ejemplo:

Pérez Herrero, Pedro. «Chile y México en perspectiva comparada (1988-2006)», *Quórum: revista de pensamiento iberoamericano*, número 16 (2006): 169-180.

- Páginas web:

Autor/a (si lo hay) o institución. «Título», año. Disponible en: URL, fecha de última consulta: fecha.

Ejemplo:

Gobierno de Chile. «Informe Rettig». Disponible en, <http://www.gob.cl/informe-rettig/>, fecha de última consulta: 15-02-2016.

- Tesis y tesinas:

Apellido(s), Nombre. «Título». Universidad, Departamento, Año.

Ejemplo:

González Sarro, Iván. «Neoliberalismo y polarización social: México, Estados Unidos, Francia y España (1973-2013), en perspectiva comparada». Universidad de Alcalá, Departamento de Historia y Filosofía, Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos (IELAT), 2018.

- Manuscritos, ponencias o conferencias no publicadas:

Apellido(s), Nombre (segundos y terceros autores Nombre Apellidos). «Título». Título del seminario o de congreso, Lugar, Fecha.

Ejemplo:

Escribano Roca, Rodrigo y Yurena González Ayuso. «Utilización de bases de datos: clave para la iniciación investigadora y la recopilación bibliográfica». Seminario presentado en Seminarios del IELAT, Universidad de Alcalá, 9 de diciembre de 2015.

Colección de Documentos de Trabajo del IELAT

DT 1: Jaime E. Rodríguez O., *México, Estados Unidos y los Países Hispanoamericanos. Una visión comparativa de la independencia*. Mayo 2008.

DT 2: Ramón Casilda Béjar, *Remesas y Bancarización en Iberoamérica*. Octubre 2008.

DT 3: Fernando Groisman, *Segregación residencial socioeconómica en Argentina durante la recuperación económica (2002 – 2007)*. Abril 2009

DT 4: Eli Diniz, *El post-consenso de Washington: globalización, estado y gobernabilidad reexaminados*. Junio 2009.

DT 5: Leopoldo Laborda Catillo, Justo de Jorge Moreno y Elio Rafael De Zuani, *Externalidades dinámicas y crecimiento endógeno. Análisis de la flexibilidad de la empresa industrial español*. Julio 2009

DT 6: Pablo de San Román, *Conflicto político y reforma estructural: la experiencia del desarrollismo en Argentina durante la presidencia de Frondizi (1958 - 1962)*. Septiembre 2009

DT 7: José L. Machinea, *La crisis financiera y su impacto en America Latina*. Octubre 2009.

DT 8: Arnulfo R. Gómez, *Las relaciones económicas México- España (1977-2008)*. Noviembre 2009.

DT 9: José Lázaro, *Las relaciones económicas Cuba- España (1990-2008)*. Diciembre 2009.

DT 10: Pablo Gerchunoff, *Circulando en el laberinto: la economía argentina entre la depresión y la guerra (1929-1939)*. Enero 2010.

DT 11: Jaime Aristy-Escuder, *Impacto de la inmigración haitiana sobre el mercado laboral y las finanzas públicas de la República Dominicana*. Febrero 2010.

DT 12: Eva Sanz Jara, *La crisis del indigenismo mexicano: antropólogos críticos y asociaciones indígenas (1968 - 1994)*. Marzo 2010.

DT 13: Joaquín Varela, *El constitucionalismo español en su contexto comparado*. Abril 2010.

DT 14: Justo de Jorge Moreno, Leopoldo Laborda y Daniel Sotelsek, *Productivity growth and international openness: Evidence from Latin American countries 1980-2006*. Mayo 2010.

DT 15: José Luis Machinea y Guido Zack, *Progresos y falencias de América Latina en los años previos a la crisis*. Junio 2010.

DT 16: Inmaculada Simón Ruiz, *Apuntes sobre historiografía y técnicas de investigación en la historia ambiental mexicana*. Julio 2010.

DT 17: Julián Isaías Rodríguez, Belín Vázquez y Ligia Berbesi de Salazar, *Independencia y formación del Estado en Venezuela*. Agosto 2010.

DT 18: Juan Pablo Arroyo Ortiz, *El presidencialismo autoritario y el partido de Estado en la transición a la economía de libre mercado*. Septiembre 2010.

DT 19: Lorena Vásquez González, *Asociacionismo en América Latina. Una Aproximación*. Octubre 2010.

DT 20: Magdalena Díaz Hernández, *Anversos y reversos: Estados Unidos y México, fronteras socio-culturales en La Democracia en América de Alexis de Tocqueville*. Noviembre 2010.

DT 21: Antonio Ruiz Caballero, *¡Abre los ojos, pueblo americano! La música hacia el fin del orden colonial en Nueva España*. Diciembre 2010.

DT 22: Klaus Schmidt- Hebbel, *Macroeconomic Regimes, Policies, and Outcomes in the World*. Enero 2011

DT 23: Susanne Gratius, Günther Maihold y Álvaro Aguillo Fidalgo. *Alcances, límites y retos de la diplomacia de Cumbres europeo-latinoamericanas*. Febrero 2011.

DT 24: Daniel Díaz- Fuentes y Julio Revuelta, *Crecimiento, gasto público y Estado de Bienestar en América Latina durante el último medio siglo*. Marzo 2011.

DT 25: Vanesa Ubeira Salim, *El potencial argentino para la producción de biodiésel a partir de soja y su impacto en el bienestar social*. Abril 2011.

DT 26: Hernán Núñez Rocha, *La solución de diferencias en el seno de la OMC en materia de propiedad intelectual*. Mayo 2011.

DT 27: Itxaso Arias Arana, Jhonny Peralta Espinosa y Juan Carlos Lago, *La intrahistoria de las comunidades indígenas de Chiapas a través de los relatos de la experiencia en el marco de los procesos migratorios*. Junio 2011.

DT 28: Angélica Becerra, Mercedes Burguillo, Concepción Carrasco, Alicia Gil, Lorena Vásquez y Guido Zack, *Seminario Migraciones y Fronteras*. Julio 2011.

DT 29: Pablo Rubio Apiolaza, *Régimen autoritario y derecha civil: El caso de Chile, 1973-1983*. Agosto 2011.

DT 30: Diego Azqueta, Carlos A. Melo y Alejandro Yáñez, *Clean Development Mechanism Projects in Latin America: Beyond reducing CO2 (e) emissions. A case study in Chile*. Septiembre 2011.

DT 31: Pablo de San Román, *Los militares y la idea de progreso: la utopía modernizadora de la revolución argentina (1966-1971)*. Octubre 2011.

DT 32: José Manuel Azcona, *Metodología estructural militar de la represión en la Argentina de la dictadura (1973-1983)*. Noviembre 2011.

DT 33: María Dolores Almazán Ramos, *El discurso universitario a ambos lados del Atlántico*. Diciembre 2011.

DT 34: José Manuel Castro Arango, *La cláusula antisubcapitalización española: problemas actuales*. Enero 2012.

DT 35: Edwin Cruz Rodríguez, *La acción colectiva en los movimientos indígenas de Bolivia y Ecuador: una perspectiva comparada*. Febrero 2012.

DT 36: María Isabel Garrido Gómez (coord.), *Contribución de las políticas públicas a la realización efectiva de los derechos de la mujer*. Marzo 2012.

DT 37: Javier Bouzas Herrera, *Una aproximación a la creación de la nación como proyecto político en Argentina y España en los siglos XIX y XX. Un estudio comparativo*. Abril 2012.

DT 38: Walther L. Bernecker, *Entre dominación europea y estadounidense: independencia y comercio exterior de México (siglo XIX)*. Mayo 2012.

DT 39: Edel José Fresneda, *El concepto de Subdesarrollo Humano Socialista: ideas nudo sobre una realidad social*. Junio 2012.

DT 40: Sergio A. Cañedo, Martha Beatriz Guerrero, Elda Moreno Acevedo, José Joaquín Pinto e Iliana Marcela Quintanar, *Fiscalidad en América Latina. Monográfico Historia*. Julio 2012.

DT 41: Nicolás Villanova, *Los recuperadores de desechos en América Latina y su vínculo con las empresas. Un estudio comparado entre diferentes países de la región y avances para la construcción de una hipótesis*. Agosto 2012.

DT 42: Juan Carlos Berganza, María Goenaga Ruiz de Zuazu y Javier Martín Román, *Fiscalidad en América Latina. Monográfico Economía*. Septiembre 2012.

DT 43: Emiliano Abad García, *América Latina y la experiencia postcolonial: identidad subalterna y límites de la subversión epistémica*. Octubre 2012.

DT 44: Sergio Caballero Santos, *Unasur y su aporte a la resolución de conflictos sudamericanos: el caso de Bolivia*. Noviembre 2012.

DT 45: Jacqueline Alejandra Ramos, *La llegada de los juristas del exilio español a México y su incorporación a la Escuela Nacional de Jurisprudencia*. Diciembre 2012.

DT 46: Maíra Machado Bichir, *À guisa de um debate: um estudo sobre a vertente marxista da dependencia*. Enero 2013.

DT 47: Carlos Armando Preciado de Alba. *La apuesta al liberalismo. Visiones y proyectos de políticos guanajuatenses en las primeras décadas del México independiente*. Febrero 2013.

DT 48: Karla Annett Cynthia Sáenz López y Elvin Torres Bulnes, *Evolución de la representación proporcional en México*. Marzo 2013.

DT 49: Antônio Márcio Buainain y Junior Ruiz Garcia, *Roles and Challenges of Brazilian Small Holding Agriculture*. Abril 2013.

DT 50: Angela Maria Hidalgo, *As Influências da Unesco sobre a Educação Rural no Brasil e na Espanha*. Mayo 2013.

DT 51: Ermanno Abbondanza, *“Ciudadanos sobre mesa”. Construcción del Sonorense bajo el régimen de Porfirio Díaz (México, 1876-1910)*. Junio 2013.

DT 52: *Seminario Internacional: América Latina-Caribe y la Unión Europea en el nuevo contexto internacional*. Julio 2013.

DT 53: Armando Martínez Garnica, *La ambición desmedida: una nación continental llamada Colombia*. Agosto 2013.

DT 55: Beatriz Urías Horcasitas, *El nacionalismo revolucionario mexicano y sus críticos (1920-1960)*. Octubre 2013.

DT 56: Josep Borrell, *Europa, América Latina y la regionalización del mundo*. Noviembre 2013.

DT 57: Mauren G. Navarro Castillo, *Understanding the voice behind The Latino Gangsters*. Diciembre 2013.

DT 58: Gabriele Tomei, *Corredores de oportunidades. Estructura, dinámicas y*



perspectivas de las migraciones ecuatorianas a Italia. Enero 2014.

DT 59: Francisco Lizcano Fernández, *El Caribe a comienzos del siglo XXI: composición étnica y diversidad lingüística*. Febrero 2014.

DT 60: Claire Wright, *Executives and Emergencies: Presidential Decrees of Exception in Bolivia, Ecuador, and Peru*. Marzo 2014.

DT 61: Carlos de Jesús Becerril H., *Un acercamiento a la historiografía sobre las instituciones jurídicas del Porfiriato, 1876-1911*. Abril 2014.

DT 62: Gonzalo Andrés García Fernández, *El pasado como una lección del presente. Una reflexión histórica para el Chile actual*. Mayo 2014.

DT 63: Cecilia A. Fandos, *Tierras comunales indígenas en Argentina. Una relectura de la desarticulación de la propiedad comunal en Jujuy en el siglo XIX*. Junio 2014.

DT 64: Ramón Casilda Béjar, *América Latina y las empresas multilatinas*. Julio 2014 (Actualizado Febrero 2015).

DT 65: David Corrochano Martínez, *Política y democracia en América Latina y la Unión Europea*. Agosto 2014.

DT 66: Pablo de San Román, *Participación o ruptura: la ilusión del capitalismo sindical en la Argentina post- peronista*. Septiembre 2014.

DT 67: José Joaquín Pinto Bernal, *Los orígenes de la deuda pública en Colombia*. Octubre 2014.

DT 68: Fernando Martín Morra, *Moderando inflaciones moderadas*. Noviembre 2014.

DT 69: Janete Abrão, *¿Como se deve (re)escrever a História nacional?* Diciembre 2014.

DT 70: Estela Cristina Salles y Héctor Omar Noejovich, *La transformación política, jurídica y económica del territorio originario del virreinato del Perú, 1750-1836*. Enero 2015.

DT 71: M^o Isabel Garrido Gómez, J. Alberto del Real Alcalá y Ángeles Solanes Corella, *Modernización y mejora de la Administración de Justicia y de la operatividad de los jueces en España*. Febrero 2015

DT 72: Guido Zack, *El papel de las políticas públicas en los períodos de crecimiento y desaceleración de América Latina*. Marzo 2015.

DT 73: Alicia Gil Lázaro y María José Fernández Vicente, *Los discursos sobre la emigración española en perspectiva comparada, principios del siglo XX- principios del siglo XXI*. Abril 2015.



DT 74: Pablo de San Román, *Desconfianza y participación: la cultura política santafesina (Argentina, 2014)*. Mayo 2015.

DT 75: María Teresa Gallo, Rubén Garrido, Efraín Gonzales de Olarte y Juan Manuel del Pozo, *La cara amarga del crecimiento económico peruano: Persistencia de la desigualdad y divergencia territorial*. Junio 2015.

DT 76: Leopoldo Gamarra Vílchez, *Crisis económica, globalización y Derecho del Trabajo en América Latina*. Julio 2015.

DT 77: Alicia Gil Lázaro, Eva Sanz Jara e Inmaculada Simón, *Universalización e historia. Repensar los pasados para imaginar los futuros*. Agosto 2015.

DT 78: Sonia Oster Mena, *Corporate Diplomacy in the EU. The strategic corporate response to meet global challenges*, Septiembre 2015

DT 79: Edgar Záyago Lau, Guillermo Foladori, Liliana Villa Vázquez, Richard P. Appelbaum y Ramón Arteaga Figueroa, *Análisis económico sectorial de las empresas de nanotecnología en México*, Octubre 2015.

DT 80: Yurena González Ayuso, *Presente y pasado de la transición española. Un estado de la cuestión pertinente*, Noviembre 2015.

DT 81: Janet Abrao, *Construções discursivo-ideológicas e históricas da identidade nacional brasileira*, Diciembre 2015.

DT 82: Guido Zack, *Una aproximación a las elasticidades del comercio exterior de la Argentina*, Enero 2016.

DT 83: Rodrigo Escribano Roca, *"Lamentables noticias" Redes de información e imaginación política en la crisis revolucionaria del mundo atlántico. Un análisis micro-histórico del Colegio de Chillán en Chile (1808-1812)*, Febrero 2016.

DT 84: Iván González Sarro, *La calidad de la democracia en América Latina. Análisis de las causas del «déficit democrático» latinoamericano: una visión a través de los casos de Honduras y Paraguay*, Marzo 2016.

DT 85: Carlos de Jesús Becerril Hernández, *"Una vez triunfantes las armas del ejército francés en Puebla". De las actas de adhesión de la Ciudad de Puebla y de los pueblos en el Distrito de Cholula, 1863*, Abril 2016.

DT 86: Laura Sánchez Guijarro, *La adhesión de la Unión Europea al Convenio Europeo de Derechos Humanos: Un desafío para Europa todavía pendiente*, Mayo 2016.

DT 87: Pablo Gerchunoff y Osvaldo Kacef, *"¿Y ahora qué hacemos?" La economía política del Kirchnerismo*, Junio 2016.

DT 88: María-Cruz La Chica, *La microhistoria de un desencuentro como soporte de la reflexión antropológica: Trabajo de campo en una comunidad indígena de México*, Julio 2016.

DT 89: Juan Ramón Lecuonaalenzuela y Lilianne Isabel Pavón Cuellar, *Actividad económica e industria automotriz: la experiencia mexicana en el TLCAN*, Agosto 2016.

DT 90: Pablo de San Román, *Continuidades y rupturas en el proceso de cambio social. Comentario a la obra de Pierre Vilar. Iniciación al vocabulario del análisis histórico*, Septiembre 2016.

DT 91: Angelica Dias Roa y Renaldo A. Gonsalvez, *Modelos probabilísticos de severidade para grandes perdas*, Octubre 2016.

DT 92: Gonzalo Andrés García Fernández, *Redes de poder familiares entre el fin del Antiguo Régimen y el nacimiento del Estado-nación. Una visión comparada para Chile y Argentina*, Noviembre 2016.

DT 93: Eduardo Cavieres Figueroa, *Europa-América Latina: política y cultura en pasado-presente*, Diciembre 2016.

DT 94: Mirka V. Torres Acosta, *El mito de Sísifo o el revival de una historia conocida. Chávez, populismo y democracia*, Enero 2017.

DT 95: Aitor Díaz-Maroto Isidro, *Paz sin armas: los procesos de paz vasco y norirlandés con la vista puesta en Colombia*, Febrero 2017.

DT 96: Marvin Vargas Alfaro, *El consensus y el control de convencionalidad de la Corte Internacional de Derechos Humanos. Reflexiones a la luz del caso "Artavia Murillo y otros" contra Costa*, Marzo 2017.

DT 97: Ana Gamarra Rondinel, *Evasion vs. real production responses to taxation among firms: bunching evidence from Argentina*, Abril 2017.

DT 98: J. Eduardo López Ahumada, *Trabajo decente y globalización en Latinoamérica: una alternativa a la desigualdad laboral y social*, Mayo 2017.

DT 99: José Fernando Ayala López, *Historia política de México a través de sus instituciones y reformas electorales, siglo XX. Una propuesta de análisis*, Junio 2017.

DT 100: Juan Pablo Arroyo, *La Política monetaria en la liberalización económica y su impacto en la sociedad. Análisis comparado México y España 1984-2008*, Julio 2017.

DT 101: José Esteban Castro, *Proceso de Monopolización y Formación del Estado: El control del agua en el Valle de México en perspectiva histórica (siglos quince a diecinueve)*, Agosto 2017.

DT 102: Alberto Berríos *et al.*, *Personas en situación sin hogar en León (Nicaragua): definición, número, características y necesidades básicas*, Septiembre 2017.

DT 103: Pablo de San Román, *Razones socioeconómicas de la democracia. Comentario a la obra de Seymour M. Lipset, El hombre político: bases sociales de la política*, Octubre 2017.

DT 104: Ramón Casilda Béjar, *México. Zonas Económicas Especiales*, Noviembre 2017.

DT 105: Dora García Fernández, *Bioética y responsabilidad. El caso de las empresas bioéticamente responsables en México*, Diciembre 2017.

DT 106: Santiago A. Barrantes González, *El derecho de los refugiados en la Unión Europea. Un análisis de la situación de las y los menores de edad no acompañados*, Enero 2018.

DT 107: Sol Lanteri, *Liberalismo, cambios institucionales y derechos de propiedad sobre la tierra. La frontera sur de Buenos Aires (segunda mitad del siglo XIX)*, Febrero 2018.

DT 108: Gerardo Manuel Medina Reyes, *Movimiento de pasajeros a través del Atlántico. Los extranjeros que desembarcaron en el puerto de Veracruz, México, 1825-1848*, Marzo 2018.

DT 109: Iván González Sarro, *La política social en México (1980-2013): alcance e impactos sobre la desigualdad económica y la pobreza*, Abril 2018.

DT 110: Noelia Rodríguez Prieto, *Los referéndums de Quebec (1980-1995). Análisis de sus causas y consecuencias*, Mayo 2018.

DT 111: Francisco Laguna Álvarez, *A Historiographic Review of the Japanese Immigration to Brazil (1908-2000)*, Junio 2018.

DT 112: Felipe Orellana Pérez, *Las bases del diseño del Estado de Bienestar chileno y las estrategias de integración panamericana en el periodo 1929-1949*, Julio 2018.

DT 113: Marco Barboza Tello, *Consideraciones acerca de la metamorfosis del mundo*, Agosto 2018.

DT 114: Ruth Adriana Ruiz Alarcón, *Presupuestos para la incorporación de una regulación del Trabajo Autónomo en Colombia: una perspectiva desde la Legislación Española*, Septiembre 2018.

DT 115: Francisco Lizcano Fernández, *Calidad de la democracia y construcción de la ciudadanía en México. Una propuesta para evaluar las evaluaciones de las instituciones involucradas en las elecciones mexicanas*, Octubre 2018.

DT 116: David Almonacid Larena, *Residencia fiscal de las personas físicas y jurídicas: aspectos internacionales*, Noviembre 2018.

DT 117: Karla Alexandra Fernández Chirinos, *El trabajo informal: análisis de las nuevas propuestas de estudio de las Ciencias Sociales y las Humanidades*, Diciembre 2018.

DT 118: José Fernando Ayala López, *México tras las elecciones del 1º de julio: crónica de una transición anunciada*, Enero 2019.

DT 119: Victoria Elena González Mantilla, *Análisis del Discurso del Comisionado de paz Luis Carlos Restrepo en la desmovilización del Bloque Norte de las Autodefensas Unidas de Colombia*, Febrero 2019.

DT 120: Pablo Rubio Apiolaza, *Los Estados Unidos y la transición a la democracia en Chile: Lecturas e influencias entre 1985 y 1988*, Marzo 2019.

DT 121: Esther Solano Gallego, *La Bolsonarización de Brasil*, Abril 2019.

DT 122: Ricardo G. Martínez; Luis F. Rial Ubago y Julián Leone, *Heterogeneidades sociales al interior de la Ciudad Autónoma de Buenos Aires*, Mayo 2019.

DT 123: Adriana María Buitrago Escobar y Brigitte Daniela Florez Valverde, *El contrato de prestación de servicios de cara al concepto de trabajo decente de la OIT en Colombia: un estudio a la luz de la Teoría de la segmentación del mercado de trabajo*, Junio 2019.

DT 124: Esther Solano Gallego (Coord.), *Las derechas en Brasil*, Julio 2019.

DT 125: Elizabeth Montes Garcés, *Performatividad y género en La otra mano de Lepanto*, Agosto 2019.

DT 126: Ramón Casilda Béjar, *América Latina: situación actual (2019) y perspectivas económicas*, Septiembre 2019.

DT 127: Bruna Letícia Marinho Pereira y Lisa Belmiro Camara, *La participación de España, Italia y Grecia en el Mecanismo del Examen Periódico Universal en el ámbito de la Migración*, Octubre 2019.

DT 128: María de la O Rodríguez Acero, *Alcance, reconocimiento y efectos jurídicos de la kafala en España*, Noviembre 2019.

DT 129: Gilberto Aranda y Jorge Riquelme, *La madeja de la integración latinoamericana. Un recorrido histórico*, Diciembre 2019.

DT 130: Inés del Valle Asis, Sofía Devalle y Daniel Sotelsek, *Instrumentos de la Política Ambiental: El caso de la Provincia de Córdoba (Argentina)*, Enero 2020.

DT 131: María Andrea Silva Gutiérrez, *Fusiones y otras modificaciones estructurales de sociedades mercantiles en Nicaragua. Una visión desde el régimen armonizado europeo y español*, Febrero 2020.

DT 132: María-Cruz La Chica, *La tensión entre los derechos humanos de las mujeres indígenas y los derechos de autodeterminación de los pueblos indígenas en los instrumentos jurídicos internacionales*, Marzo 2020.

DT 133: Noelia Rodríguez Prieto, *Nacionalismo y melancolía en los mitos nacionales de la historiografía quebequesa y peruana del siglo XX*, Abril 2020.

DT 134: J. Eduardo López Ahumada, *Flexibilidad, protección del empleo y seguridad social durante la pandemia del Covid-19*, Mayo 2020.

DT 135: Ramón Casilda Béjar, *Análisis de la internacionalización de los bancos españoles con especial referencia a América Latina. Exposición, diversificación, rentabilidad, beneficios, modelos organizativos*, Junio 2020.

DT 136: Antonio Escobar Ohmstede y Marta Martín Gabaldón, *Una relectura sobre cómo se observa a lo(s) común(es) en México. ¿Cambios en la transición del siglo XIX al siglo XX? o ¿una larga continuidad?*, Julio 2020.

DT 137: Rebeca Karina Aparicio Aldana, *Libertad de expresión e información en la relación laboral: Garantía de los derechos fundamentales. A propósito de la STC de 25 de noviembre de 2019*, Agosto 2020.

DT 138: Marco Barboza y Doreen Montag, *El COVID-19 y su impacto socio cultural: emociones, poderes y nuevas solidaridades*, Septiembre 2020.

DT 139: Jorge Riquelme Rivera, *Cooperación en defensa en América del Sur: ¿Quo vadis?*, Octubre 2020.

DT 140: César A. Ordóñez López, *Para una historia social de la economía*, Noviembre 2020.

DT 141: José Olaguibe, *Trabajo, familia y fecundidad. Corresponsabilidad como clave en el diseño de políticas públicas de conciliación*, Diciembre 2020.

DT 142: Martha Herrera-Lasso González, *Reimaginando Norteamérica bajo el TLCAN: las redes teatrales de México y Quebec como caso de estudio*, Enero 2021.

DT 143: Erica Florina Carmona Bayona, *Subcontratación laboral: Necesidades de la empresa y derechos de los trabajadores en el siglo XXI*, Febrero 2021.

DT 144: Mario Daniel Serrafiero y María Laura Eberhardt, *¿Populismo en la Argentina reciente? Un análisis histórico político de las presidencias kirchneristas de comienzos del Siglo XXI*, Marzo 2021.



DT 145: José Suárez-Inclán Gómez-Acebo, *El movimiento estudiantil en México y Uruguay: impulsos y deudas tras el 68*, Abril 2021.

DT 146: J. Eduardo López Ahumada, *La defensa del modelo social de gobernanza del trabajo en el contexto de la globalización económica*, Mayo 2021.

DT 147: Julia Trelu, *De l'exploitation à l'empowerment : le cas des migrantes latino-américaines femmes de chambres dans l'hôtellerie en Espagne*, Junio 2021.



Todas las publicaciones están disponibles en la página Web del Instituto: www.ielat.com

© Instituto Universitario de Investigación en Estudios Latinoamericanos (IELAT)

Los documentos de trabajo que IELAT desarrolla contienen información analítica sobre distintos temas y son elaborados por diferentes miembros del Instituto u otros profesionales colaboradores del mismo. Cada uno de ellos ha sido seleccionado y editado por el IELAT tras ser aprobado por la Comisión Académica correspondiente.

Desde el IELAT animamos a que estos documentos se utilicen y distribuyan con fines académicos indicando siempre la fuente. La información e interpretación contenida en los documentos son de exclusiva responsabilidad del autor y no necesariamente reflejan las opiniones del IELAT.

Las propuestas de textos para ser publicados en esta colección deben ser enviadas a ielat@uah.es donde serán evaluadas por pares ciegos.

Instituto Universitario de
Investigación en Estudios
Latinoamericanos
Colegio de Trinitarios
C/Trinidad 1 – 28801
Alcalá de Henares (Madrid)
España
34 – 91 885 2579
ielat@uah.es www.ielat.com

Con la colaboración de:

